

# SAGUENAYENSIA

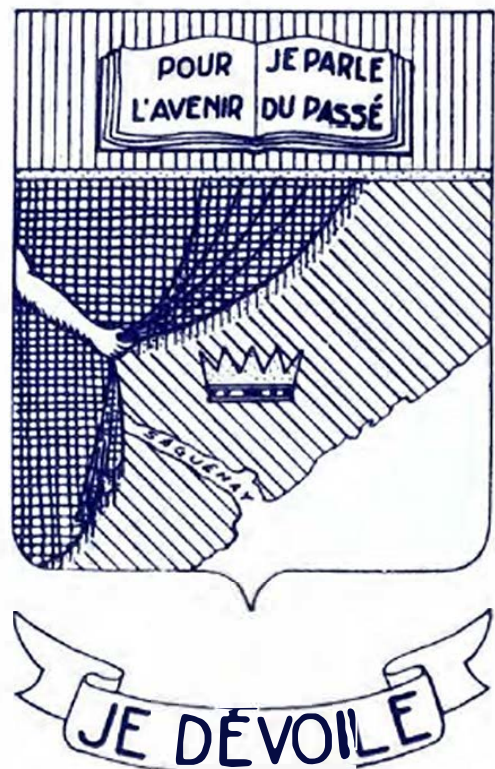
Volume 6 — Numéro 3

Mai-juin 1964

Revue

de la

Société Historique  
du Saguenay





## Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

### Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

### Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

### Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données<sup>1</sup> de la Société historique du Saguenay au [www.shistoriquesaguenay.com](http://www.shistoriquesaguenay.com) :
  - Publications en ligne
  - Archives en ligne
  - Bibliothèque en ligne
  - Images en ligne
  - Capsules historiques
  - Et autres

### Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

<sup>1</sup> Les bases de données disponibles peuvent varier.



# Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 6 — Numéro 3

Mai-juin 1964

## SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay  
Administrateur: M. J.-Eugène Houde  
Trésorier: M. J.-Henri Bouchard

### Adresse :

Au Petit Séminaire, Chicoutimi  
Tél.: Région 418, numéro 549-2805

### Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Ltée  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: \$3.00 par an.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

## SOMMAIRE

	Pages
Editorial .....	49
Les premières écoles au Saguenay — Abbés Léonidas Larouche et J.-P. Simard .....	50
Questions et réponses : Les localités centenaires .....	52
Elisa Fafard Lacasse — Abbé Raymond Desgagné .....	53
Mémoires d'un ancien : Narcisse Brisson .....	56
Charade .....	58
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger .....	59
Tableau de l'évolution de l'organisation territoriale de la Côte-Nord — Paul Bussièrès .....	63
Premier blanc et première messe — Mgr Victor Tremblay .....	66
Saint-Gédéon .....	68
Saint-Prime .....	69

## DAMASE POTVIN

Damase Potvin est décédé à Québec le 9 juin à l'âge de 84 ans et 8 mois. Il était né à Bagotville le 16 octobre 1879.

Sa mort nous enlève un compatriote et un ami — ami personnel mais surtout ami de notre région, qui était la sienne et qui a tenu la plus large place dans ses affections et dans son oeuvre.

Nous lui réservons une présentation de sa personne et de son oeuvre dans la galerie de nos littérateurs saguenéens, mais nous considérons comme un devoir de lui rendre tout de suite un hommage de particulière estime.

Damase Potvin est un fils du Saguenay qui fait honneur à sa région. Appelé à vivre en dehors, il venait régulièrement s'y retremper et il l'a servi avec amour et zèle en toutes circonstances.

Il est aussi une personnalité marquante sur le plan national. Sans jamais mettre de distance entre soi-même et les plus humbles, il a pris, au moins à deux titres, dans le monde des lettres canadiennes, un rang éminent que personne ne peut lui contester.

Damase Potvin est un des très rares Canadiens français qui ont vécu de leur plume et uniquement d'elle, et parmi les Saguenéens il est jusqu'à présent le seul. La recension complète de ses écrits est un travail que personne n'ose entreprendre. Depuis son temps de collègue et pendant une belle carrière littéraire de plus de soixante ans, il a écrit 32 volumes et 2 pièces de théâtre; il a rédigé et parfois fondé 4 journaux et revues, dont l'un, *Le Travailleur*, était publié à Chicoutimi; il a collaboré à plus de 40 journaux de partout, et cela au rythme d'un, deux, trois articles par semaine pour certains d'entre eux; il a donné nombre de conférences, fondé ou animé plusieurs sociétés littéraires et largement besogné dans tous les secteurs du domaine de l'activité intellectuelle.

Une autre note qui caractérise son oeuvre c'est la qualité saine et digne de l'aliment intellectuel qu'il a servi à ses millions de lecteurs. Toujours, indéfectiblement, il s'est respecté et il a respecté ses lecteurs. Dans tout ce qu'il a écrit, il n'y a pas une page malsaine, pas un mot qui pourrait ternir l'âme la plus candide. Voilà qui le classe. Il a trouvé moyen d'être pendant toute une vie d'octogénaire et d'être lu sans avoir besoin de fouiller dans les petits coins malodorants et sans déshabiller personne. Splendide exemple et vigoureuse leçon pour ceux qui ne se croient pas capables d'être intéressants sans salir.

Mgr J.-Edmond Duchesne écrivait de lui : "En le lisant, je constate bien, comme tout le monde, certaines faiblesses de grammaire et de style; mais je lui pardonne ces lacunes, touché de l'accent de vérité et de simplicité de ses écrits, de la propreté de ses livres, de son profond attachement à sa petite patrie".

Damase Potvin est un des nôtres dont nous avons le droit d'être fiers.

La Direction

# Les premières écoles au Saguenay

NOTES et DOCUMENTS — 1841- 1844

A l'automne de 1841, les habitants de Saint-Alphonse établissent la première école élémentaire au Saguenay. Le titulaire, premier instituteur au Saguenay, est un jeune homme originaire de Saint-Urbain, Israël Tremblay. Cette première école aurait été fixée plus tard entre les deux rivières (1).

M. le curé de La Malbaie, Alexis Bourret, lors de sa mission au Saguenay en juin 1842, constate que cette école a fait du bien. "Tous les petits enfants que j'appelais au catéchisme tous les jours, dit-il, n'étaient pas ignorants. . ." (2)

Le 21 novembre 1842, l'abbé Charles Poullot, qui vient de s'installer à la Grande-Baie comme missionnaire résidant, écrit à son évêque Mgr Signaï : "J'ai établi deux écoles en assez bonne forme; chacune se compose de 35 à 40 élèves. Les parens paraissent bien disposés à encourager ces deux écoles; quant à moi je ferai mon possible pour les soutenir, sachant bien que c'est le meilleur moyen de soutenir la religion et la piété" (3).

Faute de documents, il nous est encore impossible de dire où se trouvait située cette deuxième école et qui en était le titulaire. L'Histoire du Saguenay mentionne qu'il y avait un instituteur à l'Anse-au-Foin en 1843.

Le 8 avril 1843, l'abbé Poullot demande à Mgr Signaï de faire pression auprès du gouvernement pour faire mesurer et obtenir un terrain assez considérable auprès de l'église de Saint-Alexis afin d'y établir une école publique (4). On trouvera des renseignements très précieux sur l'école de la Grande-Baie, pour l'année 1843, dans la lettre de M. l'abbé Charles Poullot publiée ci-après.

C'est probablement au début de 1844 que l'abbé Poullot organisa une école à la Rivière-du-Moulin. Cette école fut en exercice pendant six mois de l'année 1844 avec une présence moyenne de 30 enfants. Les habitants souscrivent la somme de 30 livres (environ \$120.00) par année pour l'instituteur, André Gagnon (5).

La loi de 1841 pour l'établissement et le maintien des écoles élémentaires mettait à la disposition du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, M. le Dr J.-B. Meilleur, la somme de 30,000 livres à distribuer, dans chaque district municipal et dans chaque arrondissement d'écoles, proportionnellement au nombre d'enfants y résidant depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 16. Pour recevoir l'octroi il fallait aussi prélever par cotisation ou autrement une somme égale à celle offerte par le gouvernement.

Le "District de Saguenay" (Charlevoix) recevait pour ses écoles élémentaires la somme de 317 livres en 1842 et celle de 905 livres (environ

\$3,620.00) en 1843 (6). On comprend alors que M. le curé Poullot, au nom de tous ses pauvres colons, ait essayé d'obtenir de l'aide du gouvernement.

Dans l'intérêt de l'histoire de nos premières écoles élémentaires au Saguenay, nous croyons devoir publier les quatre documents suivants provenant du "Fonds de l'Instruction publique", Archives du Québec, Musée provincial. Nous tenons à remercier M. l'Archiviste provincial qui nous en a facilité la recherche et qui nous a permis de les microfilmer.

x x x

*Lettre de l'abbé Charles-Félix Cazeau, secrétaire de Mgr l'Archevêque de Québec, à M. Jean-Baptiste Meilleur, Surintendant de l'Éducation. (Fonds de l'Instruction publique, Lettres reçues, No 630).*

Québec, 14 mars 1844

Monsieur,

Un brave missionnaire, chargé du bien des catholiques établis dans le Saguenay, a trouvé moyen de leur procurer deux écoles fréquentées par plus de cent enfants. Il voudrait que ces écoles participassent aux faveurs du gouvernement comme les autres écoles de la province; mais il ignore quelles démarches il faut faire pour y parvenir. Il m'a demandé de l'éclairer là-dessus, et je suis forcé de lui avouer que je n'en sais guère plus long que lui.

La position des établissements du Saguenay est toute différente de celle de nos paroisses et townships. Il n'a pas été question d'y mettre en force la loi des municipalités, et je suis porté à croire qu'on n'y a pas élu de Commissaires d'écoles. S'il y a quelques moyens de se prêter aux vues du bon Missionnaire, je vous prie de me les faire connaître et je me hâterai de les lui indiquer.

Si les occasions pour le Saguenay étaient moins rares, j'aurais écrit au Missionnaire de s'adresser directement à vous. Si je me suis chargé de vous exposer sa demande, c'est pour prévenir des délais qui pourraient être nuisibles à l'avancement de l'Instruction dans cette partie si intéressante de notre pays.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble

et très obéissant Serviteur,

(Signé) C. F. Cazeau, ptre.

J. B. Meilleur Ecuyer,  
Surintendant de l'éducation.

Réponse de M. Jean-Baptiste Meilleur, Surintendant.

(Projets de lettre, No 325)

Bureau de l'Education,  
Montréal, le 21 Mars, 1844.

Monsieur,

Pour seconder M. le Missionnaire du Saguenay dans ses efforts pour répandre l'éducation dans cette partie éloignée du pays, je me hâte de vous répondre qu'il doit avant tout, s'il n'y a pas de Commissaires d'école élus pour 1844 dans la paroisse ou townshipp où se trouvent les écoles, travailler à en faire élire au moins cinq. (clause 7e de la loi des écoles de 1841). Ces Commissaires devront visiter et régir les écoles et en faire rapport en janvier prochain directement au Surintendant si la Municipalité n'agit pas, l'informant du temps que les écoles ont été en opération en 1844, du montant payé aux Instituteurs pour l'année par les parens des enfans ou autrement, en argent, pension, etc., du nombre moyen d'enfans qui ont fréquenté l'école pendant l'année etc. Ils devront certifier et signer ce rapport dont je vous envoie des blancs annexés à une circulaire avec la présente.

J'ai . . . etc. etc.

Messire Cazeau,  
Québec.

Lettre de M. l'abbé Charles Pouliot au Surintendant.

(Lettres reçues, No 1001).

Saguenay Grande-Baie 3 octobre 1844.

Cher Monsieur,

Nous soussignés, résidents à la Grande Baie, avons été élus Commissaires d'écoles, le vingt cinq août mil huit cent quarante quatre, dans la Sacristie de la Chapelle de la Grande Baie, par la voie unanime des habitans de la dite Grande Baie :

C. Pouliot, ptre  
Robert Blair  
André Bouchard  
Isidore Lévêque  
Emilien Lespérance

Comme nous n'avons pas eu l'avantage de connaître dans l'année 1843 ce que nous connaissons maintenant par à part à l'encouragement que le gouvernement donne aux écoles, étant, comme vous le savez, dans un endroit très éloigné des affaires de la législature, cependant nous osons espérer, cher Monsieur, que vous nous accorderez quelqu'encouragement pour la dite année 1843 : nous vous dirons que notre école dans cette même année 1843 s'est tenue environ six mois; c'est un nommé Mr Israël Tremblay qui a fait ces six mois d'école, il n'avait pas moins de 40 enfans tant filles que garçons; il a fourni lui-même pour environ cinq Louis de livres aux enfans qui étaient trop pauvres pour en acheter



L'abbé Charles Pouliot.

à leurs frais. Durant cette année 1843, l'école était présidée par toute la paroisse à la tête de laquelle était votre Serviteur. La somme que les parens des enfans ont fourni ou ont donnée ce devait monter à 45 si l'école s'était tenue toute l'année (1843) mais comme l'école ne s'est tenue que la moitié de l'année alors l'octroi du gouvernement ne doit être aussi que la moitié de la somme, je suppose, c'est-à-dire 22/10/0, puisque le Gouvernement offre à payer la même somme que les parents des élèves donnent.

Ainsi, cher Monsieur, nous espérons que vous aurez quelque considération pour les écoles du Saguenay qui, comme vous ne l'ignorez pas, est un nouvel endroit qui commence à s'établir et qui mérite certainement de l'encouragement sous bien des rapports, mais surtout sous le rapport des écoles; car il y a déjà beaucoup d'enfans dans cette nouvelle colonie, et je crois que cet automne même on pourra établir trois écoles dans la Grande Baie. Nous attendons à l'hiver prochain à faire le rapport de l'école pour l'année présente, comme il est dit par vos instructions.

Si donc vous avez la bonté de nous envoyer quelque argent, nous en serons très contents, car nous en aurions grandement besoin dans le moment actuel; et si vous avez quelques renseignements à nous donner, nous aimerions à les recevoir. En m'écrivant vous pouvez marquer vos lettres aux soins du Rév. M. Bourret curé de la Malbaie qui se fera un plaisir de me les envoyer.

Votre tout dévoué serviteur et ami  
(signé) C. Pouliot, ptre, Mission.  
Monsieur J. B. Meilleur.

Réponse de M. le Surintendant aux Commissaires.  
(Projets, No 634)

Bureau de l'Education  
Montréal, 30 oct. 1844.

Monsieur,

En réponse à votre lettre, signée par Messire Pouliot seul, en date du 3 courant, reçue le 23, j'ai l'honneur de vous dire qu'il a été décidé par le gouvernement général en conseil, le 19 de juillet dernier, de ne plus rien accorder en faveur des écoles retardataires de 1843, et que, suivant une loi passée dans la dernière session du parlement provincial, la balance de la somme qui aurait dû être octroyée en faveur des écoles de 1842 et de 1843, est appropriée pour aider les habitants de chaque paroisse à bâtir des maisons d'écoles, lorsqu'ils se conformeront aux conditions mentionnées dans ma circulaire No 5, dont j'ai laissé une copie au presbytère de votre paroisse, lors de ma visite dans le cours de l'été dernier. Voyez l'article 12 et les suivants, page 13 etc. etc.

Je me flatte de pouvoir vous informer bientôt du montant particulier auquel vous pourrez prétendre pour vous aider à bâtir des maisons d'écoles dans une circulaire dont je vous enverrai copie.

Je me réjouis d'apprendre que vous avez compris qu'en marchant avec ce bureau, vous pourrez compter sur un octroi du gouvernement en faveur de vos écoles, et qu'en conséquence, vous vous proposez de les multiplier. J'espère que vos efforts et les sacrifices que vous faites pour l'avancement d'une aussi bonne cause seront couronnés de succès.

j'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre etc etc

MM. les Commissaires  
d'école de  
La Grand'baie  
Rivière Saguenay.

Recommandée au Rév. Mr Bouret curé  
de la Malbaie.

\* \* \*

Une correspondance qui met des mois à parvenir au destinataire est en partie la cause que nos pauvres écoles du Saguenay sont "retardataires", arrivent trop tard! Plus rien à espérer du gouvernement. Quant à l'octroi promis pour la construction de nouvelles écoles, la Circulaire No 5 exigeait, entre autres conditions, les titres du terrain sur lequel on devait bâtir. Or à cette époque, au Saguenay, pas un seul habitant, pas même M. Price, ne possédait les titres d'un seul pouce de terrain.

Nous verrons bientôt le Père Honorat aux prises avec toutes ces difficultés.

Jean-Paul Simard, ptre  
Léonidas Larouche, ptre

- (1) L.-A. Martel, Notes manuscrites sur le Saguenay, p. 30.
- (2) Archevêché de Québec, Bourret à Cazeau, 16 août 1842, S. 17, P. 5, C. 11, V. 1, pièce 41.
- (3) Evêque de Chicoutimi, S.17, P. 9, C. 5, V. 3, pièce 1.
- (4) Evêque de Chicoutimi, S. 17, P. 9, C. 5, V. 3, pièce 2.
- (5) Archives du Québec, Fonds de l'Instruction publique, Lettres reçues, No 1376.
- (6) Fonds de l'Instruction publique, District de Saguenay, Projet, 1842. Rapport statistique sur l'éducation pour l'année 1843, Le Journal de Québec, 29 mars 1845, p. 1.

## Questions et réponses

Combien y a-t-il de localités qui ont plus de cent ans dans notre région? Pourrait-on les mentionner?

Si on prend la région du Saguenay en son entier, on en compte 25 qui ont cent ans et plus d'existence: 9 sur la Côte Nord, 8 dans la région de Chicoutimi et 8 dans celle du Lac Saint-Jean.

En voici la liste par ordre d'âge, soit à partir de la date de ce qui a été le point de départ de la localité actuelle, sans tenir compte de son passé antécédant.

- Anse-Saint-Jean, 1838;
- Saint-Alexis de Grande-Baie, 1838;
- Bagotville, 1839;
- Saint-Fulgence (Anse-au-Foin), 1839;
- Tadoussac, 1839;
- Chicoutimi, 1842;
- Chicoutimi-Nord (Sainte-Anne), 1843;
- Bergeronnes, 1844;
- Portneuf-sur-Mer (Portneuf), 1844;
- Petit-Saguenay, 1844;
- Les Escoumins, 1845;
- Forestville (Sault-au-Cochon), 1845;
- Laterrière (Grand-Brûlé), 1846;
- Jonquière (Rivière-au-Sable), 1847;
- Hébertville, 1849;
- Sept-Iles, 1851;
- Saint-Paul-du-Nord (Mille-Vaches), 1853;
- Roberval, 1855;
- Pointe-Bleue, 1856;
- Chambord, 1857;
- Saint-Jérôme, 1861;
- Betslamits, 1861;
- Alma, 1863;
- Saint-Prime, 1864;
- Saint-Gédéon, 1864.

*Littérateurs saguenéens*

Mme Fafard et son fils, Antoine

C'est une figure bien attachante que celle dont nous entreprenons aujourd'hui de rappeler le souvenir. Petite fleur éclose en terre saguenéenne, elle devait connaître au cours de sa vie bien des orages et recueillir une foule d'impressions dont la substance nous a été communiquée dans son oeuvre.

Elioza-Mathilde Fafard est née le 22 juillet 1863 à Saint-Alphonse de Bagotville, du mariage de Louis-Ferdinand Fafard, marchand, et de Séraphine Simard. Son père, fils d'Ambroise Fafard et de Joseph Cloutier, avait été baptisé à Notre-Dame de Québec, le 5 mars 1823. Parfait bilingue et instruit dans les sciences commerciales, il était allé fonder un commerce à la Baie Saint-Paul, où il avait épousé Séraphine Simard, le 7 janvier 1846. De ce mariage allaient naître 9 enfants : 5 garçons et 4 filles. Elioza, avec trois autres de ses frères, figure au registre de Saint-Alphonse. Nous n'avons pu préciser exactement la date de l'arrivée de leur père en cet endroit, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le 11 novembre 1852, devant Me J.-B. Pruneau, notaire de Québec, Ambroise Fafard conclut un contrat de société avec son fils Ferdinand pour ouvrir un commerce à Saint-Alphonse. De plus, nous avons pu contrôler dans le greffe de Z. Rousseau, notaire à Saint-Alphonse, que le 1er février 1853 eut lieu un inventaire de tous les biens que possédait Ambroise Fafard à Saint-Alphonse, en vue sans doute de mettre en marche la dite société. Ailleurs, le 12 septembre 1853, Louis-Ferdinand Fafard, marchand, appose sa signature au bas d'une requête réclamant un curé résidant à Saint-Alphonse.

## Élioza Fafard Lacasse

(1863-1946)

Le commerce en question, qui paraît avoir été établi à l'endroit où se trouve aujourd'hui la propriété de feu Emile Poulin, semble avoir passé par bien des traverses. On peut lire, en effet, dans les registres du notaire Lucien Tremblay, que le 16 mai 1860, Ferdinand passe un contrat avec son frère Georges pour ouvrir conjointement un commerce à Hébertville ou ailleurs; que le 19 septembre 1862, il fait une déclaration de société avec J.-B. Gaudin, pour établir un commerce à Saint-Alphonse; que le 27 mai 1866, il fonde une nouvelle société sous la raison sociale Ambroise-Jérôme Fafard & Cie, pour opérer à Saint-Alphonse; qu'en 1867, on cède le commerce d'Hébertville à Remi Hudon. En 1865, il exploite une ferme au Grand-Brûlé, ferme que le feu de 1870 ruina. Pour toutes ces raisons probablement, la famille de Ferdinand Fafard décida d'émigrer à la Pointe des Monts, en 1872.

Elioza passa donc les 9 premières années de sa vie à Saint-Alphonse. Dans son livre *Récits et légendes* elle en évoque en ces termes le souvenir : "Je me rappelle très bien ce petit village isolé, perdu dans les montagnes et les brumes du Saguenay. Il comptait environ six à huit cents âmes. Je revois sa jolie petite église, aux murs de pierres grises, et son intérieur coquet qui m'avait accueillie sur les fonts baptismaux; fait étrange pour une enfant de mon âge, je n'aimais pas mon village natal. Je détestais les chemins de terre, la glaise épaisse qui s'attachait à mes pieds et les alourdissait; j'avais horreur de ces côtes inaccessibles et rocailleuses et de la monotonie austère de ce petit village de campagne où tout était cependant si calme et si tranquille." (Page 10).

En octobre 1872, son père accepte le poste de gardien du phare de la Pointe des Monts. Le 15 novembre suivant, avec sa famille, il s'embarque à Québec sur une goélette en partance pour la Côte Nord, et trois jours après il y est rendu. C'est là que, jusqu'en 1889, il sera le fidèle et accueillant gardien de ce poste. Au printemps de 1873, notre célèbre écrivain Faucher de Saint-Maurice y fit un séjour qu'il rapporte ainsi dans son livre *De Tribord à Babord* : "Le phare, solide construction en pierre qui trône majestueusement au milieu de ses dépendances, de sa poudrière et de son abri à canon, et de la hauteur de ses 75 pieds, semble narguer toutes les tempêtes de la rose des vents." Il s'attarde ensuite à parler simplement de son hôte, M. Fafard, homme intelligent et cultivé, animé d'une grande confiance en la Providence, très attaché à ses enfants. Il raconte même qu'il lui a fait la lecture d'une

lettre qu'il venait de recevoir d'un de ses fils. "pesant gravement chaque mot, savourant à longs traits chaque ligne". (Page 26).

Quelques semaines après leur arrivée, la typhoïde fait des siennes chez tous les membres de la famille. Seul le père et son domestique restent debout et peuvent s'occuper à la fois du service de phare et du soin des malades. Cela dure trois mois, puis la vie reprend son cours régulier.

A dix ans, à Bale-Trinité, où elle s'y est préparée, Elloza fait sa première communion, lors du passage d'un missionnaire, le père Zacharie Lacasse, O.M.I., dans la demeure de madame Mead, car il n'y avait pas de chapelle en cet endroit. En 1874, elle reçoit le sacrement de confirmation des mains de Mgr Langevin, évêque de Rimouski, à la mission de Godbout. En 1887, son père, devenu malade, obtient un congé de six mois pour aller se faire soigner à Québec. Il part avec toute sa famille, excepté deux de ses garçons qu'il laisse à la garde du phare. En cours de route, la goélette qui les transportait entre en collision, au cours d'une tempête, avec un navire norvégien, l'*Antonia*. C'était en novembre. Heureusement la famille échappa de justesse au naufrage. Après six mois passés à Québec, on revint heureux au bercail.

Puis, comme les fillettes grandissaient et qu'on voulait qu'elles soient instruites, on plaça Elloza, avec ses deux sœurs, en pension, au couvent des Soeurs de Jésus et Marie à Sillery. Jusqu'au 19 juillet 1889, où il résigna ses fonctions en faveur de son fils Victor, Ferdinand Fafard continua d'occuper sa charge. Un des fils de Victor succédera aussi à son père, de sorte que, de 1872 jusqu'à 1954, donc pendant 82 ans, trois générations successives de Fafard occuperont le poste. M. Ferdinand Fafard devait mourir de la grippe, le 2 juillet 1892, à l'âge de 68 ans. Il fut inhumé dans le cimetière de Godbout.

Quant à Elloza, elle épousa en 1891 Louis-Télesphore Lacasse, employé civil au Gouvernement provincial. Elle eut deux enfants; un fils, Louis, mort en bas âge, un autre Antoine, qui habitera Montréal et y sera représentant au Canada de maisons de commerce de La Havane et de l'Amérique du Sud. Etablie à Montréal par la suite, elle y vécut de ses souvenirs et de sa plume, consacrée spécialement à l'éducation de son petit-fils, Jean, actuellement gérant du Théâtre Français, à Montréal, et sur qui elle avait transporté toute son affection de grand-mère. Amie de madame Huguenin, rédactrice de la page féminine au journal *La Patrie*, elle y publia de judicieux articles sous le pseudonyme de *Féoda*. En 1937, elle fit paraître aux ateliers de l'*Eclairneur*, un charmant petit livre dédié à son petit-fils, *Légendes et récits Côte Nord du Saint-Laurent*. Le 15 janvier 1946, dans la paroisse Saint-Louis-de-France, elle décédait à l'âge de 82 ans, 5 mois et 23 jours, laissant la réputation d'une femme d'esprit et d'une âme charitable et pieuse. Elle était apparentée à M. l'abbé Ambroise Fafard, an-

cienn curé de la Cathédrale de Chicoutimi, cousin germain de son père, ainsi qu'à M. l'arpenteur Elzéar Boivin, fondateur de la Maison Côté & Boivin de Chicoutimi.

#### L'écrivain

Madame Fafard avait pris de bonne heure le goût des lettres. Ces longues heures de calme que lui offrait le décor silencieux de la Pointe des Monts lui avaient permis de développer son goût de la lecture. De plus, le contact intime avec son père, qui était, paraît-il, un homme délicat et lettré et qui occupait ses passe-temps à rédiger des *Notes historiques sur la Mission de Saint-Augustin* et sur la région du lac Mistassini près de Godbout, ne fut pas sans l'influencer. Enfin les longues rêveries auxquelles elle se livrait au bord des flots mélancoliques devaient aiguïser passablement son imagination et sa sensibilité. Elle prend place avantageusement parmi nos conteurs. A cette catégorie d'écrivains elle emprunte le souci de l'observation, l'art de la description, le don de l'émotion.

Si nous parcourons rapidement les 14 chapitres qui remplissent son livre, nous constatons combien elle sait noter dans leurs détails les souvenirs, les légendes, les événements qui retiennent son attention. Avec beaucoup de précision, elle rappelle ses premières années à Saint-Alphonse. Elle nous parle surtout de son cher phare, brosse rapidement son histoire, relate avec tendresse les mille et une activités de sa vie, le souvenir des anciens gardiens, les ravitaillements qu'y faisait chaque printemps le navire *Napoléon III*, la visite des missionnaires, des hôtes de choix comme le Marquis de Lorne et la Princesse Louise; elle donne de savoureux détails sur la vie des Montagnais, sur leurs chasses au loup-marin; elle campe avec justesse des types comme le père Gabriel, Alexandre Comeau, Elzéar Chouinard, Michel Emond, l'ermite du lac Mistassini; elle raconte avec intérêt la légende des géants du père Gabriel, celle du "Feu Fantôme", celle du "monstre marin" ou du "monstre des lacs Caouli"; enfin elle glisse à travers tout cela des récits de tempêtes et de naufrages dont sa jeune imagination était peuplée.

Nous avons parlé de son art de la description. En effet, Madame Fafard, par son souci du détail et sa facilité à saisir les traits saillants des lieux, des événements et des personnages qu'elle décrit, sait toujours intéresser son lecteur. Il va sans dire qu'elle s'est plu avant tout à décrire son cher phare. "Le phare de la Pointe des Monts est situé à environ trois cents milles en bas de Québec, sur la Côte Nord du Saint-Laurent. La géographie de l'époque reconnaissait sa position actuelle comme le commencement du Labrador canadien. Il fut construit en 1830, sous le régime anglais. C'est une très forte construction en pierre de taille, sise sur une pointe de rocher qui devient à marée haute complètement entourée d'eau, formant une sorte d'îlot relié à la terre par un pont à cages d'une longueur de 500 pieds en-



viron. Sa forme ronde et blanche se détache avec fierté, et en relief, sur une lisière de forêt. Il ne manque jamais de créer chez les visiteurs une double impression de force et de sécurité". (Page 13).

Plus loin elle nous décrit une danse montagnaise, probablement le *macoucham*, qu'il nous a été donné de voir danser un jour, à la réserve indienne de Sept-Iles: "Les Indiens, écrit-elle, comme toutes les races indigènes d'ailleurs, aimaient beaucoup la danse; ces danses primitives dont j'ai été le témoin plus d'une fois, avaient un aspect des plus étranges. Un vieux sauvage caché dans le coin le plus obscur de la maison, abrité derrière un rideau noir, accompagné d'un tambour, laissait entendre un chant plaintif et toujours sur la même note. Ce chant était le récit de tous les faits récents ou passés; des succès ou non de chasse, des événements gais ou tristes; tout se chantait sur le même ton. Des danseurs, placés en cercle, tournaient en frappant du pied, en cadence, dans un seul mouvement, du corps, unissant leurs voix à celle du musicien improvisateur. Pas un sourire n'éclairait la physionomie de ces danseurs qui avaient plutôt l'air d'assister à une sombre cérémonie". (Page 39).

La description du soleil couchant à la mission de Saint-Augustin est tracée d'une main habile: "Saint-Augustin était l'endroit idéal pour les longues méditations et les douces rêveries. La nature souriante avait un charme unique par les beaux soirs d'été. Quel coup d'oeil splendide que de voir le soleil, perdu dans des flots d'or, disparaître derrière la forêt et paraissant si près qu'il semblait toucher aux grands arbres, tandis que ses rayons, jaillissant sur le beau fleuve, l'illuminaient de leur splendeur! Et les soirées tièdes, le murmure du ruisseau, le dernier chant de l'oiseau sous la feuillée, le frisson de la brise, le parfum des fleurs sauvages s'exhalant sous la rosée, tous ces bruits imperceptibles d'une nature au repos, l'âme seule peut en saisir le sens et la beauté." (page 97).

Enfin, Madame Fafard possède un don d'émotion sincère. Ce n'est jamais d'une plume sèche et froide qu'elle parle des êtres et des choses qui ont marqué sa vie. Avec quelle ferveur religieuse n'évoque-t-elle pas le jour heureux de sa première communion: "Enfin, arriva le grand jour! Quelques jolies fleurs ornaient l'autel. Le tout très simple, mais très imposant. Le chant religieux, l'humble aspect de toutes ces choses en hommage au Tout-Puissant, l'isolement de l'endroit et la ferveur admirable de ces hommes rustiques, écoutant avec respect la parole du missionnaire, donnaient un cachet de solennité à cette fête dont l'ensemble me laissa un souvenir inoubliable." (page 48).

Parfois, retrouvant au fond de son cœur les voix qui avaient enchanté sa jeunesse, elle se livre à un discret romantisme: "Combien de fois, pensive et solitaire, assise sur la grève, en écoutant le chant plaintif de la lame qui venait se briser sur le rocher, n'ai-je pas cherché à péné-

trer les secrets de ce passé mystérieux? Je me demandais si déjà une autre jeune fille s'était assise, comme moi, au bord de ce beau fleuve, si elle avait contemplé, dans un même esprit d'amour et d'admiration, cette nature si grandiose et si belle, si vieille et toujours si jeune? Son pied s'était-il posé sur ce même sol que je foulais maintenant? Avait-elle couru légèrement sur cette rive en aspirant son air pur et embaumé?" (page 124).

Mais une des pages les plus émouvantes qu'elle ait écrites est sans contredit celle qui nous raconte son départ de la Pointe des Monts: "C'était au crépuscule, un reste du jour paraissait encore au nord. Nous passâmes pour une dernière fois devant le phare qui avait été si souvent le point de notre arrivée et de notre départ. Ses lumières venaient d'être allumées et les reflets de leurs rayons se répandaient en ondes lumineuses, éclairant le fleuve dans toute sa beauté. Mes regards embrassaient toutes ces choses que j'avais tant aimées, avec le secret pressentiment que je ne le reverrais plus. Maintenant nous avions dépassé le phare; c'était une de ces belles nuits où dans cette sombre nature tout paraissait mystérieux. Sur la mer douce et calme planait le silence du soir qui n'était troublé que par les ébats, au loin, des gigantesques cétacés, ou par le grondement des flots et le bruit du moteur de notre bateau. La lune se levait toute radieuse au-delà des mornes, en éclairant les ombres silencieuses qui s'étendaient sur les eaux. Peu à peu le phare disparaissait dans le lointain, ses lumières vacillantes devenaient plus faibles et sa grande forme diminuait graduellement; "Adieu mon joli phare que j'ai tant aimé!" murmurai-je tout bas. "quand te reverrai-je? Demeure toujours fièrement campé sur ton rocher solitaire que les tempêtes n'ont pu ébranler, soit toujours le sauveteur des marins. O mon beau phare, toi qui as vu se succéder bien des générations, qui as été le témoin discret de tant de tristesses et de tant de joies, je ne t'oublierai jamais, car tu as réjoui les jours insoucians de mon enfance et de mon adolescence, tu as su rendre heureuses les plus précieuses années de ma vie; c'est là que se sont révélées les plus nobles aspirations de mon âme, au contact de la belle et saine nature qui t'entourne!" (page 126. . .)

C'est sur cette page que nous voulons clore cet article. Il a voulu être un hommage discret à cette plume habile et sincère, dont les chants inspirés par une nature sauvage et le cours mélancolique des eaux du grand fleuve ont prolongé jusqu'au fond de nos âmes leur écho. Il a voulu dérober à l'oubli le nom d'une femme admirable dont nos bords ont abrité l'enfance et qui dans le recueillement de sa vieillesse nous a laissé un charmant petit livre.

Publication.

*Légendes et récits, Côte Nord du Saint-Laurent.*  
Édité par Antoine Lacasse, aux ateliers de  
l'Éclaireur, Montréal, 1937. - 134 pages.

Raymond DESGAGNE, *ptre*

# Mémoires d'un ancien

*Narcisse Brisson*



M. et Mme Narcisse Brisson.

*En juillet 1934 mademoiselle Jeannette Brisson consultait pour nous son grand-père, M. Narcisse Brisson, bon vieillard alors âgé de 80 ans, et elle nous apportait les notes que nous publions ici avec quelques additions recueillies par moi-même lors d'une visite chez lui, aux Petites Iles, en bas du cap Jaseux, au mois d'octobre suivant.*

## V. T.

Je suis né à Chicoutimi. Mon père, Téléphore Brisson, était né à La Malbaie; il s'était marié là avec Antoinette Dassylva, aussi de La Malbaie. Son père à lui s'appelait Bernard et il me semble que ma grand-mère s'appelait Sophie (1). Mon père et ma mère sont morts tous les deux à Chicoutimi, lui à 69 ans, en 1888, elle à 70, en 1892.

Ils ont eu 15 enfants, tous nés à Chicoutimi: *Marie* a épousé Eugène St-Onge de Saint-Fulgence; elle et son mari sont morts à Causapsca; *Hermine* a marié Arthur Simard de Saint-Fulgence; elle est morte ici;

*Léa* a marié Tom Maltais d'Hébertville; elle et son mari sont morts là;

*Joseph* s'est marié en premier lieu avec Anne Tremblay "Philibert", en deuxièmes noces avec Léa Tremblay, en troisièmes noces avec Anysie Lavole, en quatrième avec Mathilde L'Heureux, en cinquième avec Fabiana Lavole; lui est décédé à Chicoutimi;

Ensuite c'est moi, *Narcisse*;

*Aurore* a marié Louis Grenon; ils ont resté à Chicoutimi jusqu'à 1930, ensuite ils se sont établis à Jonquière; ils sont morts l'année dernière;

*Louise* a marié Elzéar Emond; ils sont allés rester aux Etats-Unis; Louise est morte, lui vit encore;

*Joséphine* a épousé en premières noces Alexandre Boulianne; ils sont allés aux Etats-Unis, où mon beau-frère est mort; ma soeur s'est remariée avec Pierre Gilbert, qui est mort à Perkin's Mill en 1928;

*Johnny* a épousé Délia Gagnon, qui est morte à Saint-Fulgence en 1922, lui est parti à son tour le 7 de mai de cette année;

*Thaddée* a marié Antonia Bouchard; ils restent à Chicoutimi, à la Rivière-du-Moulin (2);

*David* a épousé Claudia Chayer; ils restent dans le rang Saint-Joseph, à Chicoutimi;

*William*, le dernier, a épousé Julie Simard, qui vit encore et demeure à Chicoutimi; mon frère est mort en 1927. (3)

*Elisabeth* a marié Alfred Bolduc, frère de ma femme; ils se sont mariés à Saint-Fulgence puis sont allés demeurer à Causapsca; ma soeur est morte en 1924, lui demeure encore là:

Dans la famille de ma femme, Exire Bolduc, fille de Jacques dit "Jaco" Bolduc, et Zoé Vandal (4), ils étaient sept :

*Alfred*, qui a épousé ma soeur Elisabeth;

*Ben*, célibataire, voyageur, a demeuré plusieurs années aux Etats-Unis; il est mort maintenant;

*Augustin*, célibataire, a resté au Lac Saint-Jean; il est mort à Saint-André d'Acton;

*Edouard*, célibataire, est mort à 28 ans à Saint-Fulgence;

*Onésime* s'est marié aux Etats-Unis, où il est mort; sa femme s'est remariée et vit encore;

*Marie* a marié Arsène Girard de Bagotville; elle est morte là.

*Exire*, ma femme.

Je suis né le 30 de mars 1854; j'ai été baptisé le lendemain par le curé J.-B. Gagnon, de Chicoutimi. Alexandre Maltais a été mon parrain et ma marraine Dorothee Desbiens. On demeurait sur notre terre dans le rang des Maltais, à Chicoutimi. Cette terre était entre celle de Marcel Maltais et celle de Thomas Tremblay "Cami".

J'ai été à l'école du rang. Parmi mes compagnons il y avait les petits Maltais: Alexandre, qui est prêtre, Thomas et Joseph, tous fils de mon parrain, les petits Tremblay "Cami", nos voisins: Joseph, Georges, Johnny; il y avait aussi les petits Desbiens: Joseph, Marie, Angéline; Angéline est la femme d'Onésime Tremblay "Cami". La plupart sont partis depuis longtemps; il y en a quelques-uns qui vivent encore.

J'ai fait ma première communion à l'âge de dix ans et demi, dans la première église de Chicoutimi. C'est le curé J.-B. Gagnon qui nous a préparés en faisant le catéchisme. J'ai été confirmé trois ans après, par un évêque de Québec; il n'y en avait pas à Chicoutimi dans ce temps-là.

J'ai été élevé avec votre père (dit-il à Mgr Victor Tremblay), on jouait des tours ensemble...

J'ai toujours travaillé sur la terre de mon père jusqu'à l'âge d'homme. Dans ce temps-là la culture de la terre n'était pas aussi facile qu'aujourd'hui; les instruments aratoires n'existaient pas ici; on coupait le foin à la petite faux et le grain à la faucille; pour le labour on se servait de la charrue à rouelles et on hersait avec des herses en bois qu'on fabriquait nous autres mêmes. Chaque cultivateur avait la précaution de se couper des fourches en bois pendant l'été; on les plait selon la forme qu'on voulait leur donner et on les mettait sécher pour l'été d'ensuite. C'étaient les seuls instruments pour ramasser le foin. Plus tard les forgerons ont fabriqués des fourches en fer; ce fut une bonne amélioration.

Avec le temps j'ai grandi et j'ai commencé à aimer la jeunesse. Elle fut tranquille quand même. J'ai connu ma femme (Exlre Bolduc) chez ses parents, qui demeuraient à la Pointe aux Pins, un peu en haut du cap Jaseux. Nos familles étaient unies par l'amitié depuis le mariage de ma soeur Elisabeth avec Alfred Bolduc. C'est au mois de janvier 1882 qu'a eu lieu mon mariage. Mon beau-père et son frère Hyppolyte Bolduc ont été les premiers de la Pointe aux Pins; ils venaient de la Petite-Rivière Saint-François.

Ma femme et moi nous avons eu dix enfants: *Léonide*, mariée à Joseph Bolduc. demeure à Saint-Fulgence;

*Benjamin* ("Ben"), célibataire. reste avec moi; *Charles*, marié à Marie Larouche, reste voisin de moi;

*Napoléon*, marié à Marie-Louise Martel, reste sur ma terre avec moi;

*Joseph*, marié à Amanda Girard, demeure à Saint-Fulgence;

*Alma* a épousé Joseph Blackburn de Sainte-Anne: ils restent maintenant à Sainte-Rose (Descente-des-Femmes);

*Julia*, mariée à Joseph Brassard. reste à Chicoutimi;

*Maria* est morte à quinze ans.

*Laétitia* est religieuse du Bon-Conseil; elle s'appelle Marie-Réparatrice;

*Ludger*, mon dernier. marié à Rose-Alba Girard. reste à Saint-Fulgence.

Je suis ici aux Petites Iles depuis 47 ans. Mon fils Ben avait trois ans quand je suis arrivé. Le premier qui a occupé ma terre est Onésime Desgagné. Il avait défriché trois-quatre arpents. Ça avait été abandonné; il n'y avait plus de bâtisses quand je suis arrivé. Après mon mariage j'avais resté un an chez mon père, ensuite je m'étais engagé avec ma femme pour tenir la ferme de Thomas Villeneuve de Chicoutimi. J'ai acheté le lot où je réside actuellement; je le possédais de-

puis deux ans quand j'ai résolu de venir m'y installer avec ma famille. Faut pas croire que le trajet se faisait en auto comme aujourd'hui. Je suis parti de Chicoutim avec mon monde le 7 avril 1887. Il n'y avait pas de chemin; on est descendu sur la glace et on est venu nous abriter dans un petit campe en bols rond. La neige partie, j'ai commencé à défricher. Faut pas oublier qu'à part le petit débarras fait par Desgagné le lot était tout en bols, pour mieux dire en vieux brûlé. Mon frère Johnny était avec moi; il désirait s'établir sur une terre. Il fit l'acquisition du lot numéro 30, voisin du mien. On travaillait de concert. Au bout de deux ans il a marié Délma Gagnon, de Saint-Fulgence, et on a continué de demeurer ensemble encore pendant deux ans; ensuite on s'est séparés, mon frère s'est bâti une maison et il est allé rester chez lui.

Pendant des années on travaillait au défrichement de nos terres. Il a fallu "cogner" pour gagner le pain de nos familles. La vie était dure, mais elle n'était pas la même qu'aujourd'hui, on savait se contenter de peu; on ne connaissait pas les "bons petits plats" d'aujourd'hui; le bon pain noir "d'habitant", les fèves au lard et la sempiternelle soupe aux pois étaient nos mets favoris.

C'était pareil pour le vêtement. La mode n'était pas notre règle de conduite; on s'habillait selon ses moyens. L'étoffe du pays était le principal matériel.

L'été on faisait la culture puis on employait le reste du temps aux travaux de défrichement. Tout ça ne se faisait pas avec facilité; les instruments aratoires ont commencé à arriver, mais ils coûtaient trop cher pour nous autres. L'hiver on ouvrait un petit chantier sur nos terres. Le prix du bois n'était pas élevé: une piastre et demie pour une corde de bois de trois pieds; il ne fallait pas s'attendre à faire fortune à ce prix-là. Les gens qui s'engageaient pour les chantiers avalent des petits salaires: dix à douze piastres par mois. Autrefois il n'y avait pas d'argent, mais pas de taxes non plus; alors on vivait bien. Je n'ai pas eu de misère. J'ai travaillé fort surtout à cause des roches. J'ai fait des journées de labour; sept tours dans ma journée.

Je disais tantôt qu'il n'y avait pas de chemins pour sortir d'ici; pendant douze ans nous n'avons pas eu d'autre route que la grève. Il fallait choisir le temps que la marée était basse, parce qu'à marée haute il y avait des endroits où il n'y avait pas moyen de passer. Pour se rendre à l'église ou pour aller aux affaires il fallait faire neuf milles à pieds sur la grève, et ça pour les hommes et les femmes. C'était jamais des voyages d'agrément.

C'est moi qui ai ouvert le chemin pour aller à Saint-Fulgence. On a ouvert sept milles de chemin, ce qu'on appelle "le portage". Ce "portage" permettait de passer en charette. C'était pas l'idéal en fait de circulation, mais enfin on pouvait passer en tout temps et c'était heureux. Pour ce travail j'ai eu de l'aide du gouvernement. Il y a

de cela 35 ans. Dans l'automne de la même année on a débarrassé le chemin d'ici à l'Anse à Peltier; avant l'ouverture de ce portage on ne voyageait que par eau.

Quand je suis arrivé ici le village de Saint-Fulgence était loin d'être comme aujourd'hui. L'église était bâtie, mais elle était beaucoup plus petite; elle a été agrandie depuis. Elle est exactement à la même place que l'ancienne chapelle. Le village n'est pas seul à avoir progressé; aujourd'hui on part de Saint-Fulgence en auto et on se rend jusque chez moi par une belle route. Même, ce beau chemin qui a remplacé l'ancien "portage" nous conduit beaucoup plus loin; il permet de traverser la région des Iles et de se rendre jusqu'à Sainte-Rose-de-Lima. Malheureusement cette dernière partie n'est pas finie; nous espérons qu'elle sera achevée avec le temps. On parle même de la changer en route "régionale" qui ferait communiquer Tadoussac avec Chicoutimi: espérons que ce projet se réalisera.

La région où je reste s'appelle "Les Iles" et mieux encore "Les Petites Iles". Pour se rendre ici même il faut quitter la route, mais un bon chemin conduit jusque sur ma ferme. En laissant la route on passe à la maison d'école; on la regarde avec plaisir; elle n'a pas toujours existé. La première institutrice qui y a fait la classe fut Marie Harvey devenue madame Georges Simard de Saint-Fulgence. Aujourd'hui cette classe est dirigée par ma petite-fille (Jeannette Brisson); elle va enseigner pour la troisième année cet automne; ça me fait plaisir de dire cela; c'est encore un progrès à montrer. En continuant pour venir ici, après une quinzaine d'arpents, on arrive sur un coteau qui domine toute la région qui comprend ma terre et celle de mon frère: à droite s'étend ma ferme, à gauche celle de Johnny, occupé par son garçon. Des maisons solides et des bons "bâtimts" ont remplacé les anciens camps en bols rond.

De même, les souches sont disparues et on voit des belles prairies toutes vertes; je ne dirai pas qu'elles sont très grandes et unies, parce que le terrain est ondulé et capricieux, comme dans tout Saint-Fulgence. La première chose qui frappe les yeux c'est la rivière Saguenay, qui ressemble à une mer entre ses bordures de gros caps. Trois petites îles s'avancent dans les flots, du côté ouest de ma maison; elles sont jointes l'une à l'autre par une bande de roches qu'on voit à marée basse et qui permet de passer d'une à l'autre mais qui est sous l'eau à marée haute. C'est pour ça qu'on appelle la région avoisinante "Les Iles"; ce nom désigne tout le rang.

Notre région a été délaissée pendant un certain temps, bien qu'elle soit fertile; les gens ont laissé les terres pour aller en ville; mais depuis quelques années, surtout depuis le mouvement de "retour à la terre", les fermes délaissées par les anciens ont repris à se développer entre les mains de nouveaux propriétaires. J'espère qu'ils vont continuer et que notre région des Iles va s'agrandir et acquérir son importance et sa valeur.

Ce que j'espère aussi, ce que je souhaite, c'est que mes enfants continuent à demeurer sur ma terre, à la développer pour continuer ce que j'ai commencé pour eux, qu'elle reste leur propriété, qu'elle ne passe pas aux mains d'étrangers pour qui cette terre n'aurait aucun souvenir, car chaque partie de ma terre a son histoire, qui parle mais seulement à ceux qui sont capables de la comprendre et d'en faire leur bonheur. C'est mon souhait.

*Monsieur Narcisse Brisson est décédé le 18 mai 1939, à l'âge de 85 ans.*

*Le journal Le Progrès du Saguenay donnait de lui cette note qui marque bien les traits de sa personnalité.*

*"Le regretté M. Brisson... a vécu en semant la joie et le bonheur; toujours jovial et plein d'entrain, il faisait oublier, par une parole dite à propos, les moments les plus pénibles de la vie. Ce vénérable octogénaire était aimé et considéré de tous ses concitoyens. Homme de devoir, véritable patriote et parfait chrétien, il était de ceux qui peuvent dire: Faites ce que je fais. Son grand zèle et son amour du prochain faisaient l'admiration de ses intimes et même des étrangers; on était unanime à dire: Chez M. Brisson nous recevrons bonne hospitalité."*

- (1) En réalité elle s'appelait Elisabeth Bergeron; elle épousa Bernard Brisson à l'île aux Coudres en 1820; elle était la mère de Téléphore (père de Narcisse), de Joseph et d'Horace (ses oncles). Téléphore épousa Antoinette Dassylva à La Malbaie en 1847.
- (2) Thaddée est le père du chanoine Ludger Brisson, curé de Mistassini.
- (3) Les deux autres sont morts jeunes: Louis à 7 ans, l'autre plus jeune encore.
- (4) Marié d'abord à Lucie McKay, en 1840. Jacques Brisson avait épousé Zoé Vandal en 1854.

## Charade

*Mon UN, mon QUATRE sont jumeaux,  
Car je suis un mot isotèle.  
Cherchez mon DEUX chez les oiseaux,  
Dans l'armée ou les grands hôtels.  
Qui fait mon TROIS, chose parfaite,  
Garde la loi et les prophètes.  
Mon TOUT parle d'être au sommet,  
Ou d'un cours d'eau bien loin d'ici,  
Ou d'une femme, et puis aussi  
D'un tout formé par deux cours d'eau  
Ou d'un autre par quatre égaux.*

X X X

Un abonnement d'un an à la revue SAGUENAYENSIA sera accordé par tirage au sort pour une des réponses exactes reçues avant le 8 juillet 1964.



## Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

### INTERPRETATION DES SIGLES:

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.  
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.  
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.  
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle, par Michaud.  
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans par l'abbé Michel Forgues.  
 Beaupré. — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.  
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

### NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE

1879

Le 7 janvier. - DESCHESNES, Arthur, fils majeur de feu Etienne Deschesnes (R. O. page 536) et d'Olive Levesque; marié à Alphonsine VAILLANCOURT, fille mineure d'Isaïe Vaillancourt et de Marcelline Garneau. Dispense du 21<sup>ème</sup> au 31<sup>ème</sup> degré de consanguinité.

Le 7 janvier. - VAILLANCOURT, Thomas, fils majeur de Isaïe Vaillancourt et de Marcelline Garneau; marié à Victoria DESGAGNE, fille mineure d'Anselme Desgagné (Ch. 33) et de Madeleine Tremblay (Ch. 244).

Le 21 janvier. - HARVEY, Mars, fils majeur de Chrysostôme Harvey (Ch. 37) et de feu Domitilde Tremblay (Ch. 504) de Jonquière; marié à Flore-Eugénie SERIEN dit LANGLAIS, fille mineure de Pascal Sérien dit Langlais et d'Adélaïde Hudon dit Beaulieu.

Le 21 janvier. - FORCADE, Horace, fils majeur de Louis Forcade et d'Eléonore Godreau (Grande-Baie, 20-1-1846) de Grande-Baie; marié à Marie-Hermine GAGNON, fille majeure de Cyprien Gagnon et de Geneviève Hudon dit Beaulieu.

Le 4 février. - ROBITAILLE, Joseph, fils majeur d'André Robitaille et de feu Emélie Tanguay, de Saint-Alphonse; marié à Emélie GAUTHIER dit LAROUCHE, fille mineure de Benjamin Gauthier dit Larouche (Ch. 100) et de Rose de Lima Tremblay (Ch. 367).

Le 17 février. - HUDON dit BEAULIEU, Fabien, fils majeur d'Antoine Hudon dit Beaulieu et de Marguerite Maltais (Chicoutimi, 17-10-1848) de Chicoutimi; marié à Marie-Mélanie PELLETIER, fille mineure de Jean-Baptiste Pelletier et d'Olive Simard (Bagotville, 3-5-1858) d'Alma.

Le 21 avril. - TREMBLAY, Job, fils majeur de William Tremblay et de feu Olive Gagné (Grande-Baie, 7-1-1851) d'Alma; marié à Marie-Louise COTE, fille mineure de Benjamin Côté (Ch. 36) et de feu Sophie Gauthier dit Larouche (Ch. 25) d'Alma.

Le 4 août. - GIRARD, Alexandre, d'Alma, fils majeur de feu Célestin Girard et de Sara Belley ((Grande-Baie, 4-11-1850) de Laterrière; marié à Calixte JEAN, fille mineure de Jean Jean (Ch. 20) et de Marie-Anne Bouchard (Ch 303) d'Alma.

Le 11 août. - BIIODEAU, Damase-Fideline, veuf d'Anaïs Savard (Bagotville, 8-1-1861); marié à Damaris TREMBLAY, fille majeure d'Israël Tremblay (Ch. 693) et de Mélanie Tremblay (Ch. 288).

Le 18 août. - LAPLANTE, Ferdinand, fils majeur de Célestin Laplante et de Rose Levesque de Saint-Gédéon; marié à Césarie BERNIER, fille mineure d'Octave Bernier et de Félicité Hudon dit Beaulieu.

Le 25 août. - McNICOLL, Joseph, d'Alma, fils majeur de feu David McNicoll et d'Eléonore Boivin (Grande-Baie, 16-1-1849) de Laterrière; marié à Aurélie FORTIN, fille majeure d'Alexis Fortin et d'Euphrosine Duchaine (Grande-Baie, 27-4-1846) d'Alma.

Le 26 août. - VAILLANCOURT, Téléphore, fils majeur d'Isaïe Vaillancourt et de Marcelline Garneau; marié à Delphine LEVESQUE, fille mineure de François-Xavier Lévesque et de Phébé Harvey (Grande-Baie, 22-11-1842) de Laterrière.

Le 26 août. - HEBERT, Camille, fils majeur de Léon Hébert et de Marie Piette; marié à Marie-Henriette-Hélène SERIEN dit LANGLAIS, fille majeure de feu Joseph Sérien dit Langlais et d'Elisée Paradis.

Le 29 septembre. - LAROUCHE, François, fils majeur de Louis Larouche (Ch. 89) et de feu Olympe Harvey (Ch. 38) d'Alma; marié à Marie-Rose-de-Lima DESSAINT dit ST-PIERRE, fille majeure d'Augustin Dessaint dit St-Pierre et de Marie-Onésime Dionne.

Le 6 octobre. - PEDNEAULT, Louis, fils majeur de Joseph Pedneault et de Priscille Savard (Chicoutimi, 17-10-1854) d'Alma; marié à Emélie-Anne LACHANCE, fille mineure de Xavier Lachance et de Dèlle Maltais (Laterrière, 11-9-1860) d'Alma.

Le 21 octobre. - ALLARD, Théodule, fils majeur d'Ephrem Allard (Ch. 13) et d'Alaric Vandale (Ch. 5); marié à Hélène HEBERT, fille majeure de Calixte Hébert et de Delphine Poulet.

1880

Le 12 janvier. - GAUTHIER dit LAROUCHE, Richard, fils majeur d'Ephrem Gauthier dit Larouche et d'Eléonore Simard (Grande-Baie, 12-1-1847); marié à Suzanne TREMBLAY, fille majeure de Magloire Tremblay (Ch. 270) et de Séraphine Dorval (Ch. Bouchard 341) de Baie-Sainte Dorval (Ch. Bouchard 341) de Baie-Saint-Paul.

Le 12 janvier. - LORTIE, Léonidas, fils mineur de Gaspard Lortie et de Domitilde Lafontaine de N.-D. de Québec; marié à Marie-Hélène-Elizabeth DUMAS, fille mineure de feu Alexis Dumas (Ch. 2) et d'Emérentienne-Séraphine Simard (Ch. 234).

Le 13 janvier. - PILOTE, Joseph, fils majeur de Joseph Pilote (Ch. 58) et de Josette Simard (Ch. 237); marié à Marie-Marguerite COTE, fille mineure de Benjamin Côté (Ch. 91) et d'Ollive Simard (Ch. 155).

Le 13 janvier. - RINFRET, dit MALOUIN, Joseph-Achille, fils majeur de feu Almé Rinfret dit Malouin et d'Adélaïde Perron de Ste-Anne de la Pérade; marié à Marie-Hilarie ALLARD, fille majeure d'Ephrem Allard (Ch. 13) et de Hilarie Vandale (Ch. 5).

Le 12 janvier. - MALTAIS, François, fils majeur de Romuald Maltais (Ch. 17) et d'Emélie-Anne Gauthier (Ch. Gonthier, 26) d'Alma; marié à Athanaïs TREMBLAY, fille mineure d'Alexis Tremblay et d'Adèle Saulnier (Grande-Baie, 16-1-1849) d'Alma.

Le 19 janvier. - GAUTHIER dit LAROUCHE, Thomas, fils majeur d'Ephrem Gauthier dit Larouche et d'Eléonore Simard (Grande-Baie, 12-1-1847); marié à Marie-Louise GIRARD, fille majeure de feu Edouard Girard (Ch. 88) et d'Eulalie Côté (Ch. 10). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 9 février. - SIMARD, Alexandre, fils majeur de Norbert Simard (Ch. 149) et de Fulvie

Gauthier dit Larouche (Ch. 34); marié à Adèle DESSAINT dit ST-PIERRE, fille majeure de feu Cyprien Dessaint dit St-Pierre et de Marie Dionne.

Le 5 avril. - BOLDUC, Théophile, fils majeur d'Hypollithe Bolduc et de Louise Bilodeau (Grande-Baie, 14-2-1852); marié à Arthémise LAVOIE, fille majeure de Thomas Lavole (Ch. 181) et de Justine Tremblay (Ch. 428). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 6 avril. - SIMARD, Abraham, fils majeur de Ferdinand Simard (Ch. 165) et de Christine Vandale (Ch. 6) de Baie Saint-Paul; marié à Rozina LAVOIE, fille majeure de Thomas Lavole (Ch. 181) et de Justine Tremblay (Ch. 428).

Le 6 avril. - LAROUCHE, Joseph, veuf d'Adèle Gagnon (St-Jérôme, 16-2-1874); marié à Marie BILODEAU, fille majeure de feu Joseph Bilodeau (Ch. 21) et de Sophie Tremblay (Ch. 351) de Ste-Agnès.

Le 6 avril. - SIMARD, Augustin, fils majeur de feu Vildebond Simard et d'Anne Saulnier (Grande-Baie, 5-4-1853) d'Alma; marié à Marie-Madeleine TREMBLAY, d'Alma, fille majeure de feu Léandre Tremblay (Ch. 1042) et de Calixte Rivelin (Ch. 4) de Chicoutimi.

Le 10 mai. - TREMBLAY, Thomas, fils majeur de Pierre Tremblay (Ch. 948) et d'Hermine Bouchard (Ch. 100); marié à Marie-Domitilde SIMARD, fille majeure de Féréol Simard (Ch. 206) et de Tharsille Larouche (Ch. 13).

Le 13 juillet. - ROY, Ovide, fils majeur de Régis Roy et de Flore Vézina de Saint-Jérôme; marié à Louise GIRARD, fille mineure de feu Célestin Girard (Ch. 90) et de Sophie Bouchard (Ch. 222) de Saint-Alphonse.

Le 16 août. - BRILLAND, Edouard, fils majeur de feu Edouard Brillant et de Virginie Pelletier de Saint-Gédéon; marié à Adéline BOILY, fille majeure de Joseph Bolly et d'Adélaïde Belley (Grande-Baie, 1-2-1853) d'Alma.

Le 17 août. - GAUTHIER dit LAROUCHE, Benjamin, fils majeur de Georges Gauthier dit Larouche (Ch. 98) et de Sophie Simard (Ch. 64); marié à Victorine LAVOIE, fille mineure d'Onésime Lavole (Ch. 131) et de Suzanne Tremblay (Ch. 444) de Baie-Saint-Paul.

Le 13 septembre. - LANDRY, Ferdinand, fils majeur de Ferdinand Landry et d'Adélaïde Miville-Deschêne; marié à Marie-Flore-Virginie HUDON dit BEAULIEU, fille mineure de Pierre Hudon dit Beaulieu et de Flore Miville dite Deschêne.

Le 28 septembre. - GAGNON, Auguste, fils majeur d'Othon Gagnon (Ch. 198), et d'Irène Fortin (Ch. 32) de Saint-Jérôme; marié à Emélie GAUTHIER dite LAROUCHE, fille mineure d'Elie Gauthier dit Larouche (Ch. 36) et de Sara Fortin (Ch. 82) d'Alma.

1881

Le 11 janvier. - SIMARD, Etienne, fils majeur de Norbert Simard (Ch. 149) et de Fulvie Larouche (Ch. Gauthier 34); marié à Luce Potvin, fille mineure d'Israël Potvin et de Suzanne Simard (Grande-Bale, 7-9-1852).

Le 24 janvier. - TREMBLAY, Thomas, de Saint-Jérôme, fils majeur de Ferdinand Tremblay (Ch. 555) et de Marie Renaud (Ch. 5) de Bale-Saint-Paul; marié à Louise SIMARD, fille mineure d'Ismaël Simard et de feu Adèle Gauthier dite Larouche (Grande-Bale, 9-1-1849).

Le 24 janvier. — TREMBLAY, François, veuf de Marthe Turcotte (Ch. 11), (François Tremblay se marie une première fois à Bagotville le 15-2-1870); marié à Adèle TURCOTTE, fille majeure de Désiré TURCOTTE, (Ch. 11) et de Marie Tremblay (Ch. 479) de La Malbaie. Dispense du 1er degré d'affinité.

Le 14 février. - FORTIN, Vincelas, fils majeur de Thomas Fortin (Ch. 67) et de Céline Fortin (Ch. 93) de Saint-Urbain; marié à Athanaïs SIMARD, fille mineure de Pamphile Simard et d'Olympe Gagné (Grande-Bale, 8-1-1850).

Le 21 février. - TREMBLAY, Thomas, fils majeur de François Tremblay (Ch. 403) et de Marie-Anne Tremblay (Ch. 159); marié à Isbée PILOTE, fille mineure de Laurent Pilote (Ch. 87) et de Joséphine Lavole (Ch. 103).

Le 28 février. - HARVEY, François, fils majeur de Protas Harvey (Ch. 116) et de Flavie Tremblay (Ch. 479) de Chicoutimi; marié à Marie-Rose-de-Lima BOLDUC, fille majeure de Hypolithe Bolduc et de Louise Blodeau (Grande-Bale, 14-2-1852).

Le 26 avril. - SIMARD, Onésime, fils majeur de Jules Simard et d'Adèle Bouchard (Grande-Bale, 10-2-1846) Saint-Alphonse; marié à Marie BOLDUC, veuve de Benonie Cloutier. (Hébertville, 2-2-1869). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 2 mai. - TREMBLAY, Joseph-Néré Tremblay, d'Alma, fils majeur de feu Napoléon Tremblay (Ch. 716) et de Marie Gagnon (Ch. 61); marié à Elissa MARTEL, fille majeure de Pierre Martel (Ch. 25) et de Flavie Bouchard (Ch. 72).

Le 9 mai. - BOUCHARD, Louis, fils majeur de feu Noël Bouchard et de Mathilde Fortin (Grande-Bale, 12-1-1847); marié à Marie-Luce COTE, fille majeure d'Alexandre Côté (Ch. 33) et d'Euphrasine Gagnon (Ch. 219) de Bale-Saint-Paul.

Le 30 mai. - GERVAIS, Joseph, fils majeur d'Alexandre Gervais et de feu Luce Gagné; marié à Marie-Eugénie TREMBLAY, fille mineure de Barthélemy Tremblay (Ch. 502) et de feu Henriette Dumas (Ch. 1).

Le 5 septembre. - DUFOUR, Wilfrid, fils majeur de Jean Dufour (Ch. 149) et de Zénobie Rous-

sel (Ch. 3) de Saint-Jérôme; marié à Domitilde MIVILLE, fille majeure de Théophile Miville (Ch. 55) et de Louise (Adèle) Girard (Ch. 55) des Eboulements.

Le 27 septembre. - HUDON dit BEAULIEU, Charles-Gratien, fils majeur de Pierre Hudon dit Beaulieu de Saint-Denis; marié à Marie-Hélène SERIEN dit LANGLAIS, fille majeure de Jean-Félix Sérrien dit Langlais et de feu Céleste Rossignol.

Le 8 novembre. - LECLERC dit FRANCOEUR, François-Xavier, fils majeur de Célestin Leclerc dit Francoeur et de Philomène HUDON dit Beaulieu de Saint-Louis de Kamouraska; marié à Amélie SIMARD dit LOMBRETTE, fille majeure de Joseph Simard (Ch. 208) et d'Eléonore Boivin (Ch. 43).

1882

Le 10 janvier. - VEZINA, Edmond, fils majeur d'Alexis Vézina et d'Adèle Lavole de l'Île aux Grues; marié à Marie-Wilhelmine HÉBERT, fille mineure de Calixte Hébert et de feu Adelphe Poulet.

Le 17 janvier. - GAUTHIER dit LAROUCHE, François, fils majeur de Georges Gauthier dit Larouche (Ch. 98) et de Sophie Simard (Ch. 64); marié à Amanda TREMBLAY, fille mineure de Barthélemy Tremblay (Ch. 502) et de feu Henriette Dumas (Ch. 1) de Drummondville.

Le 20 février. - PILOTE, Amedée, fils majeur de Léandre Pilote et de Constance BOUCHARD (Grande-Bale, 29-1-1850); marié à Eléonore NÉRON, fille mineure de Boniface Néron (Ch. 13) et d'Anne Perron (Ch. 56) d'Alma.

Le 17 avril. - SIMARD, Thomas, fils majeur d'Ismaël Simard et de feu Adèle Gauthier dite Larouche (Grande-Bale, 29-1-1849); marié à Marie-Georgiana SIMARD, fille majeure de Joseph Simard (Ch. 298) et de Louise Gauthier dit Larouche (Ch. 15). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 1 mai. - GUAY, Hypolithe, fils majeur de feu Hypolithe Guay (Ch. 37) et de feu Séraphine Fortin (Ch. 52); marié à Julie COTE, fille mineure de Joseph Côté (Ch. 34) et de Sara Lee-man (Ch. 1).

Le 24 juillet. - PILOTE, Thomas, fils majeur de Joseph Pilote (Ch. 58) et de feu Josette Simard (Ch. 237); marié à Georgiana TREMBLAY, fille mineure de Louis Tremblay et d'Emélie Pagé (Chicoutimi 7-2-1853).

Le 31 juillet. - COTE, Georges, fils majeur de Thomas Côté (Ch. 76) et d'Olive Fortin, (Ch. 73) de Saint-Gédéon, marié à Ozéline FORTIN, fille majeure d'Onézime Fortin et de Malvina Savard (Bagotville, 8-1-1861).

Le 7 août. - FORTIN, Thomas, fils majeur de Pierre Fortin (Ch. 55) et de Rébecca Boivin (Ch.

34) de Saint-Jérôme; marié à Marguerite SAVARD, fille majeure de Flavien Savard (Ch. 36) et d'Ide Tremblay (Ch. 351). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 5 septembre. - MICHAUD, Simon, fils majeur de Fabien Michaud et de feu Domitilde Hudon dit Beaulieu; marié à Marie-Céline MICHAUD, fille majeure de feu Jean-Baptiste Michaud et de feu Rédagonde Deschene, de Sainte-ennA ed altéBar-1)mw6bt---) shrd hrd rdliallo Anne de la Pocatière.

Le 2 octobre. - DESBIENS, Pamphile, fils majeur de Célestin Desbiens et d'Adèle Morin de Saint-Jérôme (Grande-Baie, 14-7-1851); marié à Caroline OUELLET, fille majeure d'Achille Ouellet et de Marguerite Dagneau dit Laprise (Hébertville, 31-1-1855).

Le 16 octobre. - BOIVIN, Georges, fils majeur de feu Jean-Baptiste Boivin et de Zoé Harvey de Saint-Jérôme (Grande-Baie, 4-6-1850); marié à Malvina LAVOIE, fille mineure de Louis Lavoie et de Céline Laprise (Chicoutimi, 13-2-1854).

Le 30 octobre. - LEBEL, Marcel, fils majeur de Georges Lebel et d'Angèle Hudon dit Beaulieu (Hébertville, 13-6-1853); marié à Angéline BILODEAU, fille mineure de Damase Bilodeau et de feu Anaïsse Savard (Bagotville, 8-1-1861).

#### 1883

Le 8 janvier. - LAROUCHE, Charles, fils majeur de Benjamin Larouche (Ch. 100) et de Délima Tremblay (Ch. 367); marié à Marie TREMBLAY, fille mineure de Georges Tremblay et d'Adélaïde Saulnier (Grande-Baie, 23-11-1847).

Le 8 janvier. - PARADIS, Etienne, fils majeur d'Etienne Paradis et de Sara Dumais de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Estelle HUDON dit BEAULIEU, fille majeure de Pierre Hudon dit Beaulieu et de Flore Miville dite Deschene (Laterrière, 24-8-1856). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

Le 8 janvier. - FOURNIER, Germain, fils majeur de Germain Fournier et de Marie-Claire Fournier de Saint-Roch des Aulnaïs; marié à Henriette SIMARD dit LOMBRETTE, fille majeure de Joseph Simard dit Lombrette (Ch. 208) et d'Éléonore Boivin (Ch. 43).

Le 9 janvier. - GAUDREAU, Thaddée, fils majeur de Mars Gaudreau (Ch. 62) et d'Olive Desgagné (Ch. 28); marié à Marie-Emma DERRY, fille majeure d'Henry Derry et de Marie-Poméla Leclerc.

Le 9 janvier. - SIMARD, Joseph-Alfred, de Saint-Prime, fils majeur de Pamphile Simard et de feu Olympe Gagné (Grande-Baie, 8-1-1850); marié à Marie-Eveline GAUTHIER, fille majeure d'Hildebart Gauthier dit Larouche (Ch. 99) et de Cornélie Dorval (Ch. Bouchard 34). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 9 janvier. - VOISINE, Pierre-Noël, fils majeur de Cléophas Voisine et de Hermine Voisine (Hébertville, 3-2-1854); marié à Marie-Suzanne TREMBLAY, fille majeure d'Albert Tremblay. (Ch. 955) et d'Ide Gauthier dit Larouche (Ch. 34).

Le 16 janvier. - HUDON, Urbain, fils majeur d'Hilaire Hudon dit Beaulieu et de feu Ositte Raymond; marié à Marie-Joséphine GIRARD, fille majeure d'Abel Girard (Ch. 81) et de feu Eugénie Gauthier (Ch. 21).

Le 16 janvier. - TREMBLAY, Ephrem, fils majeur de Pierre Tremblay (Ch. 948) et d'Hermine Bouchard (Ch. 100); marié à Emmélie GAGNE, fille mineure d'Ignace Gagné et de Julie Potvin (Grande-Baie, 13-7-1863).

Le 3 avril. - SIMARD, Charles, fils majeur de Bernard Simard (Ch. 209) et de Suzanne Allard (Ch. 15); marié à Marie-Victoria SIMARD, fille majeure de Joseph Simard (Ch. 298) et de Louise Larouche (Ch. 15). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 9 avril. - COTE, Olivier, fils majeur de Joseph Côté (Ch. 34) et de Sara Leeman (Ch. 1); marié à Marie-Luce TREMBLAY, fille mineure de Pierre Tremblay (Ch. 641) et de feu Léocadie Gagnon (Ch. 83). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

Le 16 avril. - LINDSAY, Guillaume-Henri, de Saint-Gédéon, fils mineur de Charles Lindsay, notaire de Roberval, et de feu Elmire Dessaint dit Saint-Pierre; marié à Emma PELLETIER, fille mineure d'Eugène Pelletier et de Cléopée Lavoie.

Le 18 juin. - BRISSON, Georges, fils majeur de feu Thomas Brisson (Ch. 17) et de Domitilde Pilote (Ch. 22); marié à Amanda DESBIENS, fille majeure d'Ephrem Desbiens et de Mathilde Bouchard (Grande-Baie, 5-5-1851) de Saint-Bruno.

Le 3 juillet. - DORVAL, Joseph-Alfred, fils mineur d'Hildebart Dorval (Ch. Bouchard 652) et d'Éléonore Boivin (Ch. 44); marié à Céline FORTIN, fille mineure d'Ovide Fortin (Ch. 103) et de feu Madeleine Gauthier dit Larouche (Ch. 36). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 10 juillet. - BOIVIN, Eusébe, fils majeur d'Eusébe-Anselme Boivin (Ch. 96) et de Marguerite Bouchard (Ch. 234); marié à Evangéline THIBEAULT, fille mineure de Pierre Thibeault (Ch. 30) et de Marie-Laure Fortin (Ch. 52). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 23 juillet. - LAMOTHE, Louis, fils majeur de Louis Lamothe (Ch. 2) et de Marie Simard (Ch. 99) de Saint-Félicien; marié à Marie-Clarisse SIMARD, fille majeure de Edouard Simard (Ch. 311) et de Rébecca Bouchard (Ch. 236).





# Tableau de l'évolution de l'organisation territoriale de la Côte-Nord

Les renseignements nécessaires à la mise au point du tableau ci-après ont été tirés de plusieurs sources: les travaux de Deschamps, Piché et Magnan ont été consultés avec profit; nous nous sommes reportés souvent aux statuts refondus de la province de Québec et avons tenu compte des notes accompagnant le tableau 6 du vol. 1 du Recensement du Canada 1951 de même que le rapport des Fiefs et Seigneuries de la province de Québec pour 1929. Les dates d'érection canonique des paroisses nous ont été fournies par la Chancellerie de l'Evêché de Hauterive et le Canada Ecclésiastique nous a également fourni quelques indications utiles sur les fondations de quasi-paroisses. Mgr René Bélanger de la Société Historique de la Côte-Nord s'est obligeamment prêté à nos questions sur les dates de premiers établissements et Mgr Victor Tremblay de la Société Historique du Saguenay nous a également fait d'utiles suggestions. Nous devons enfin beaucoup à monsieur Julien Drapeau, officier de recherches au ministère des Affaires municipales, qui nous a fourni de nombreuses précisions sur les dates de proclamation officielle. Il va sans dire que nous avons recours à maintes reprises aux notes prises sur le terrain lors de nos voyages sur la Côte-Nord et aux notes tirées des monographies ou rapports divers que nous avons consultés.

Abréviations:

C.	: Canton
M.C.	: Municipalité de canton
M.C.U.	: Municipalité de cantons-unis
M.P.	: Municipalité de paroisse
M.V.	: Municipalité de village
M. sd.	: Municipalité sans désignation
S.	: Seigneurie

N.B. - Les dates de premiers établissements indiquent le début de l'occupation permanente. Certains postes ont pu connaître une occupation temporaire qui remonte souvent à plus d'un siècle avant la fixation permanente des premières familles de l'établissement.

x x x

- 1.- Aguanish (62°06') - Premiers établissements: vers 1854. M.sd.: 1-1-57.  
— Territoire: dans canton Goynish.
- 2.- Albert (69°55') - Canton.  
— Proclamation officielle: 28-11-1871  
— Proclamation du cadastre: 28-11-1897
- 3.- Arnaud (66°35') - Canton.  
— Proclamation officielle: 18-14-1868.
- 4.- Babel (66°55') - Canton.  
Proclamation officielle: 9-6-1911.
- 5.- Baie-Comeau (68°10') - Premiers établissements: 1937. Fondation: 1937. Ville: 20-5-1937.  
Territoire: dans canton Laflèche.
- 6.- Baie-Trinité (67°17') - Premiers établissements: en 1837. Erection canonique: 20-1-1948. M.V.: 1-1-1955.  
— Territoire: dans canton DeMonts. Détaché de la municipalité des Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay.
- 7.- Baie-Rouge (59°60') - Premiers établissements: vers le milieu du 19e siècle. Aucune organisation municipale. Quasi-paroisse.  
— Territoire: dans le canton Boishébert.
- 8.- Baune (59°47') - Canton.  
— Proclamation officielle: 11-3-1908.
- 9.- Bergeronnes (69°32') - Premiers établissements: 1844 aux Bergeronnes; 1844 aux Petites Bergeronnes; 1846 à Bon-Désir. Fondation de la paroisse: 1889; érection canonique: 9-3-1912 M.C.: 29-7-1897 M.V.: 19-10-1929.  
— Territoire: dans Canton Bergeronnes proclamé le 11-8-1874, détaché de la municipalité du canton des Escoumins en 1897.
- 10.- Betsiamites (68°40') - Erigée en Réserves indienne le 13 avril 1861. Premiers établissements blancs: 1862.  
— Territoire: dans canton Raffex proclamé le 15-10-1867.
- 11.- Blanche (65°50') - Canton.  
— Proclamation officielle: 13-2-1909.
- 12.- Blanc-Sablon (archipel du) (57°20') - Canton.  
— Proclamation officielle: 17-7-1907.  
— Territoire: toutes les îles situées en front des cantons de Brest et de Philipeaux.
- 13.- Boishébert (59°05') - Premiers établissements: vers 1840. M.C.: 28-9-1910. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans canton Boishébert proclamé le 22-1-1908.
- 14.- Bon-Désir - Voir (9)
- 15.- Bonne-Espérance (57°35') - Premiers établissements: vers le milieu du 19e siècle. Fondation de la mission de Sacré-Coeur-de-Bonne-Espérance en 1834.  
— Territoire: dans canton Bonne-Espérance proclamé le 17-4-1907.
- 16.- Bougainville (58°35') - Canton.  
— Proclamation officielle: 9-7-1907.
- 17.- Bourdon (68°00') - Canton.  
— Proclamation officielle: 13-8-1915.
- 18.- Bradore (57°15') - Premiers établissements: vers 1850. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans canton Brest.
- 19.- Brest (57°15') - Premiers établissements: vers 1860. M.C.: 20-9-1910 (cette municipalité n'a jamais eu d'organisation).  
— Territoire: le nom de Brest ne désigne qu'un canton proclamé le 17-5-1907 et ne doit pas être confondu avec le vieil établissement du même nom dénommé aujourd'hui Vieux-Fort.
- 20.- Brouage (58°25') - Canton.  
— Proclamation officielle: 9-7-1907.
- 21.- Cannon (67°20') - Canton.  
— Proclamation officielle: 8-10-1904.
- 22.- Cerry (59°46') - Canton.  
— Proclamation officielle: 4-3-1908.
- 23.- Chauvin (69°55') - Canton.  
— Proclamation officielle: 4-1-1936.
- 24.- Chevalier (57°45') - Canton.  
— Proclamation officielle: 17-5-1907.
- 25.- Chute-aux-Outardes (68°25') - Premiers établissements vers 1925. Fondation de la paroisse St-Augustin de Chute-aux-Outardes en 1951. Erection canonique: 15-9-1952. M.V.: 7-3-1956.  
— Territoire: dans Canton Ragueneau. Détaché de la municipalité des Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay en 1956.
- 26.- Clarke City (66°39') - Premiers établissements: 1901. Fondation de la paroisse en 1908. Erection canonique: 3-3-1948. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans canton Arnaud.
- 27.- Colombier (68°35') - Premiers établissements: en 1935. Fondation de la paroisse de Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus en 1938. Erection canonique: 20-1-1948. M. sd.: 1-1-1946.  
— Territoire: dans canton Latour. Détaché de la municipalité de Ste-Anne-de-Portneuf en 1946.
- 28.- Cook (58°45') - Canton.  
— Proclamation officielle: 22-1-1908.
- 29.- De Grasse (66°18') - Premiers établissements: 1960. Ville: 1-3-1961. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans canton Letellier. Détaché de la M.C. de Letellier en 1961.

- 30.- DeMonts (67°30') - Canton. Fait partie de la municipalité des Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay.  
— Proclamation officielle: 6-7-1904.  
— Subdivision: Baie-Trinité en 1955. Godbout en 1955.
- 31.- Duchesneau (60°30') - Canton.  
— Proclamation officielle: 6-10-1908.
- 32.- Duplessis - Comté. Proclamé le 18-3-1960 lors de la division du comté de Saguenay.  
— Territoire: à l'est de la rivière Ste-Marguerite jusqu'à la frontière orientale du Québec.
- 33.- Duval (61°40') - Canton.  
— Proclamation officielle: 10-4-1869.
- 34.- Escoumins (69°25') - Premiers établissements: 1845. Fondation de la paroisse St-Marcélin-des-Escoumins en 1846. Erection canonique: 19-7-1946. M. sd.: 5-5-1863.  
— Territoire initial: les cantons Bergeronnes, Escoumins, Iberville et la seigneurie de Mille-Vaches.  
— Subdivisions: canton de Bergeronnes en 1897. Canton St-Paul-de-Mille-Vaches (antérieurement, seigneurie) en 1898.
- 35.- Eudes (68°30') - Canton.  
— Proclamation officielle: 7-7-1924.
- 36.- Falard (67°35') - Canton.  
— Proclamation officielle: 14-7-1919.
- 37.- Fitzpatrick (67°15') - Canton.  
— Proclamation officielle: 21-3-1904.
- 38.- Forestville (69°06') - Premiers établissements: 1844 (à Sault-au-Cochon). Ville: 4-4-1944. Fondation de la paroisse St-Luc-de-Forestville: en 1945. Erection canonique de la paroisse: 20-1-1948.  
— Territoire: dans canton Laval. Détaché de la municipalité des Cantons-Unis-de-Ste-Anne-de-Portneuf en 1944.
- 39.- Forestville-Nord - Voir St-Luc-de-Laval.
- 40.- Franquelin (anciennement Bale-res-Cèdres) (67°46') - Premiers établissements: en 1918. Fondation de la paroisse St-Etienne-de-Franquelin en 1950. Erection canonique: 16-8-1953. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans canton Franquelin proclamé le 16-6-1911.
- 41.- Gagnon (68°09') - Premiers établissements: 1958. Ville: 4-2-1960.  
— Territoire: dans canton Chiasson.
- 42.- Gethsémani - Voir (92).
- 43.- Godbout (67°35') - Premiers établissements: vers le début du XIXe siècle. Fondation de la paroisse de Ste-Anne-de-Godbout en 1926. Erection canonique: 19-1-1948. M.V.: 1-1-1955.  
— Territoire: dans canton DeMonts. Détaché de la municipalité des Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay en 1955.
- 44.- Goynish (62°00') - Canton. Voir (1).  
— Proclamation officielle: 15-4-1869.
- 45.- Grenier (67°05') - Canton.  
— Proclamation officielle: 9-6-1911.
- 46.- Gros-Mécatina (archipel du) (59°00') - Canton.  
— Proclamation officielle: 15-3-1908.  
— Territoire: toutes les îles situées en front du canton Boishébert.
- 47.- Harrington Harbour (59°30') - Premiers établissements: vers le milieu du 19e siècle. Aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton St-Vincent.
- 48.- Hauterive (69°14') - Premiers établissements: en 1950. Fondation de la paroisse St-Eugène-de-Hauterive en 1950. Erection canonique: 31-3-1951. Ville: 29-3-1950.  
— Territoire: dans le canton Lafleche.
- 49.- Hâcre St-Pierre - Voir (103)
- 50.- Iberville (69°20') - Canton.  
— Proclamation officielle: 28-11-1860.  
— Fait partie de la municipalité des Escoumins depuis 1897.
- 51.- Îlets Caribou (67°15') - Premiers établissements: vers 1845. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Royer.
- 52.- Îlets Jérémie (68°46') - Premiers établissements vers 1670. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Betsiamites.
- 53.- Johan Beetz (62°53') - Premiers établissements: vers 1862. Aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Johan Beetz qui n'a jamais été proclamé.
- 54.- Kecarpoui (archipel de) (58°30') - Canton.  
— Proclamation officielle: 23-1-1908.  
— Territoire: Toutes les îles situées en front des cantons Cook et Audhebourg.
- 55.- Kegashka (61°21') - Premiers établissements: en 1854. Aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Kegashka proclamé le 1-1-1869.
- 56.- Labrèville (69°34') - Premiers établissements: en 1952. Fondation de la paroisse St-Maurice-de-Labrèville en 1953. Aucune organisation municipale.
- 57.- Lafleche (68°10') - Canton.  
— Proclamation officielle: 19-6-1868.  
— Annexion: une partie de la rivière Manicouagan et de son estuaire le 17-9-1907.
- 58.- Lagorgendière (60°40') - Canton.  
— Proclamation officielle: 23-11-1908.
- 59.- Lalande (60°50') - Canton.  
— Proclamation officielle: 23-11-1908.
- 60.- Laval (69°05') - Canton. Voir (101).  
— Proclamation officielle: 17-8-1868.
- 61.- La Tabatière (58°58') - Premiers établissements: 1820. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Boishébert.
- 62.- Le Gardeur (69°10') - Canton.  
— Proclamation officielle: 6-10-1908.
- 63.- Leneuf (66°45') - Canton.  
— Proclamation officielle: 30-4-1904.
- 64.- Letellier (66°20') - Canton proclamé le 8-10-1866. M. C.: 13-7-1904. N'a plus d'organisation municipale depuis le 9-3-1951.  
— Subdivision: Sept-Îles en 1951. Moisie en 1955. De Grasse en 1961.
- 65.- Liénard (60°00') - Canton.  
— Proclamation officielle: 6-10-1908.
- 66.- Longue-Pointe-de-Mingan (64°09') - Premiers établissements: vers 1860. Erection canonique de la paroisse St-François-d'Assise: 8-12-1948. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Mingan.
- 67.- Lourdes-de-Blanc-Sablon (57°14') - Premiers établissements: vers 1855. Fondation de la quasi-paroisse de l'Immaculée-Conception-de-Lourdes-de-Blanc-Sablon en 1946. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton de Brest.
- 68.- Magpie (64°30') - Premiers établissements: 1849. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Brest. mais été proclamé.
- 69.- Mallothenam (66°15') - Réserve indienne. Premiers établissements: 1954. Fondation et érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Cap-de-Mallothenam: 8-11-1954.  
— Territoire: dans le canton Letellier.
- 70.- Manicouagan (68°20') - Canton.  
— Proclamation officielle: 18-10-1866.
- 71.- Marsal (58°10') - Canton.  
— Proclamation officielle: 9-7-1907.
- 72.- Mille-Vaches (69°15') - S.: concession le 5-11-1653. Premiers établissements: 1853. Partie de la M.C. des Escoumins: 1863. M.C.: 2-6-1898 (sous le nom de St-Paul-de-Mille-Vaches). M. sd.: 4-7-1931 (sous le nom de St-Paul-du-Nord). Fondation et érection canonique de la paroisse de St-Paul-de-Mille-Vaches: 1870.  
— Subdivisions: Ste-Anne-de-Portneuf en 1902. Sault-au-Mouton en 1947.
- 73.- Mingan - S.: concession en 1661. Rachetée par le gouvernement de la Province de Québec en 1950 (14 George VI, 1950, p. 65, ch. 13, art. 1).  
— Territoire: du cap des Cormorans à la rivière Aguanus.

- Mingan (village) 64°02' - Premiers établissements: vers ? . N'a aucune organisation municipale: ce village est un établissement indien.  
— Territoire: dans le canton Mingan qui n'a jamais été proclamé.
- Longue-Pointe-de-Mingan - Voir (66).
- 74.- Moisie (66°06') - Premiers établissements: en 1865. Fondation de la mission St-Vital-de-Moisie en 1867. Erection canonique de la paroisse: 31-1-1958. M.sd.: 1-1-1955.  
— Territoire: dans le canton Moisie qui n'a jamais été proclamé. Détaché de la municipalité du canton de Letellier en 1955.
- 75.- Montesson (59°15') - Canton.  
— Proclamation officielle: 22-1-1908.
- 76.- Morency (68°10') - Canton.  
— Proclamation officielle: 22-11-1920.
- 77.- Musquaro (61°03') - Premiers établissements: vers 1850. Aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Musquara proclamé le 1-6-1869.
- 78.- Natashquan (61°49') - Premiers établissements: 1855. Fondation de la paroisse Notre-Dame-de-Natashquan en 1861. Erection canonique: 24-4-1948. M. C.: 16-9-1907.  
— Territoire: dans le canton Natashquan proclamé le 15-4-1869.
- 79.- Ouapitagon (archipel de) (60°20') - Canton.  
— Proclamation officielle: 6-10-1908.  
— Territoire: toutes les îles situées en front des cantons Liénard, Le Gardeur, Peuvret et Duchesneau.
- 80.- Pentecôte (67°11') - Premiers établissements: 1883. Fondation de la paroisse en 1885. Erection canonique: 20-1-1948. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Fitzpatrick.
- 81.- Petit-Mécatina (archipel du) (59°25') - Canton.  
— Proclamation officielle: 11-3-1908.  
— Territoire: les îles situées en front des cantons Gerry et St-Vincent.
- 82.- Peuvret (60°25') - Canton.  
— Proclamation officielle: 6-10-1908.
- 83.- Philipeaux (57°25') - Canton.  
— Proclamation officielle: 17-5-1907.
- 84.- Pointe-aux-Anglais (67°11') - Premiers établissements: 1873. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Cannon.
- 85.- Pointe-aux-Outardes (68°13') - Premiers établissements: 1858. Fondation de la paroisse St-Jean-Baptiste-de-la-Pointe-aux-Outardes en 1930. Erection canonique: 20-1-1948. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Manicouagan.
- 86.- Pontchartrain (57°55') - Canton.  
— Proclamation officielle: 17-5-1907.
- 87.- Pontgravé (69°45') - Canton.  
— Proclamation officielle: 6-2-1894.
- 88.- Port-Cartier (66°52') - Premiers établissements: 1958. Ville: 5-3-1959. Voir (113).  
— Territoire: dans les cantons Babel et Leneuf.
- 89.- Portneuf (Ste-Anne-de-) (69°06') - Premiers établissements: 1846. Fondation de la paroisse Ste-Anne-de-Portneuf en 1875. Erection canonique: 15-7-1947. M.C.U.: 12-9-1902. M.sd.: 16-7-1955.  
— Territoire initial: le canton de Portneuf (le coin N-E), canton Latour, canton Laval et canton Betsiamites.  
— Subdivisions: Colombier en 1946. St-Luc-de-Laval (Forestville-Nord) en 1950.
- 90.- Raffelx (68°45') - Canton. Fait partie de la municipalité des Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay.  
— Proclamation officielle: 17-9-1920.
- 91.- Ragueneau (68°28') - Premiers établissements: vers 1931. Fondation de la paroisse St-Jean-Eudes-de-Ragueneau: 1935. Erection canonique: 25-2-1948. M.P.: 7-3-1951.  
— Territoire: dans le canton Ragueneau proclamé le 17-9-1920.
- 92.- Rivière-au-Tonnerre (64°46') - Premiers établissements: vers 1850. Fondation de la paroisse St-Hippolyte-de-Rivière-au-Tonnerre en 1898. Erection canonique: 3-3-1948. M.sd.: 14-12-1925.  
— Territoire: dans le canton Margane non-proclamé.
- 93.- Rivière-St-Jean (64°20') - Premiers établissements: 1857. Fondation de la paroisse de St-Jean en 1884. Erection canonique: 8-12-1948. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Roc-Amadour non-proclamé.
- 94.- Rivière St-Paul (57°42') - Premiers établissements: dans la seconde moitié du 19e siècle. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton Chevalier.
- 95.- Rochemonteix (65°35') - Canton.  
— Proclamation officielle: 13-2-1909.
- 96.- Romaine (60°40') - Premiers établissements: vers 1850. N'a aucune organisation municipale. Quasi-paroisse. Voir (42).  
— Territoire: dans le canton Lagorgendière.
- 97.- Royer (67°10') - Canton. Fait partie de la municipalité des Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay.  
— Proclamation officielle: 29-7-1904.
- 98.- Sacré-Coeur (69°44') - Premiers établissements: vers le milieu du siècle dernier. Fondation de la paroisse Sacré-Coeur-de-Jésus en 1886. M.P.: 27-10-1915. M.V.: 2-1-1937. Erection canonique: 1886.  
— Territoire: le canton Albert et une partie du canton de Tadoussac détachés de la M.C. de Tadoussac en 1915.  
— Annexion: une seconde partie du canton de Tadoussac: 4-10-1916.
- 99.- Saguenay Comté formé en 1829, correspondant au comté de Northumberland moins le comté de Montmorency. Réduit au comté de Charlevoix actuel en 1853, sa partie nord formant alors les comtés-unis de Chicoutimi-Tadoussac. En 1855, le comté de Tadoussac est désigné de nouveau sous le nom de comté de Saguenay. Le 18-3-1960, est divisé en deux parties: le comté de Saguenay et comté de Duplessis, respectivement à l'ouest et à l'est de la rivière Ste-Marguerite. M. de comté: 1-9-1847.  
— Territoire du comté de Saguenay (1855-1960): "Le district électoral du Saguenay est borné, au sud et au sud-est, par le golfe et le fleuve St-Laurent; au sud par le parallèle du quarante-huitième degré de latitude nord jusqu'au district électoral de Chicoutimi; au nord par le parallèle du cinquante-deuxième degré et cinquante-cinq minutes de latitude nord, et par la ligne de partage des eaux divisant le bassin du fleuve St-Laurent et celui du fleuve Ashuanipi, Hamilton ou des Esquimaux, et à l'est, par les limites de la Province, et comprend les îles et les îlets de Mingan, l'île d'Anticosti et les îles les plus rapprochées, situées, en tout ou en partie, vis-à-vis de son territoire". Statuts Refondus de la Province de Québec, 1941, c.3.a.6.  
— Egalement canton (69°50').  
— Proclamation officielle: 9-12-1863.  
— Territoire: dans le district électoral de Charlevoix.
- 100.- St-Augustin (58°40') - Premiers établissements: 1868. Fondation de quasi-paroisse St-Augustin en 1949. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans le canton de St-Augustin - qui comprend toutes les îles situées en front des cantons Marsal, Brouage et Bougainville - proclamé le 23-1-1908.
- 101.- St-Luc-de-Laval (69°06') - Premiers établissements: voir Forestville. Au point de vue paroissial, rattaché à Forestville. M. sd.: 1-1-1950. Voir (39).  
— Territoire: dans le canton Laval; détaché de Ste-Anne-de-Portneuf en 1950.
- 102.- St-Paul-du-Nord - Voir (72).
- 103.- St-Pierre-de-la-Pointe-aux-Esquimaux (Havre St-Pierre) (63°37') - Premiers établissements: 1857. Fondation de la paroisse en 1861. Erection cano-

- nique : 1-10-1872. M. sd. : 24-12-1927 (sous le nom de Hâvre St-Pierre).  
— Territoire: dans le canton de Ternet non-proclamé.
- 104.- Ste-Anne-de-Portneuf - Voir (89).
- 105.- Ste-Marie (archipel de) (59°45') - Canton.  
— Proclamation officielle : 25 mai 1908.  
— Territoire : les Iles situées en front des cantons de Belcourt et Charnay.
- 106.- Ste-Thérèse - Voir (27).
- 107.- St-Vincent (59°30') - Canton.  
— Proclamation officielle: 4-3-1908.
- 108.- Sault-au-Mouton (69°18') - Premiers établissements : en 1819. Fondation de la paroisse du Christ-Roi-de-Sault-au-Mouton: 1950. Erection canonique: 6-8-1950. M.V.:1-1-1947.  
— Territoire: dans le canton Iberville. Détaché de St-Paul-du-Nord.
- 109.- Sept - Cantons - Unis - du - Saguenay (entre 67°13' et 68°53') - M.C.U.: 24-10-1914.  
— Territoire initial: les cantons DeMonts, Franquelin, Lafleche, Manicouagan, Raffex, Rague-neau, Bersimis.  
— Subdivisions: Baie-Trinité en 1955. Chute-aux-Outardes en 1956. Godbout en 1955.
- 110.- Sept-Iles (66°23') - Premiers établissements: 1650. Fondation de la paroisse St-Joseph-de-Sept-Iles en 1892. Erection canonique : 1-4-1948. Ville : 14-3-1951.  
— Territoire: dans canton de Letellier. Détaché de la M.C. de Letellier en 1951.
- 111.- Shefferville (66°46') - Premiers établissements: 1951. Ville: 1-8-1955. Quasi-paroisse.
- 112.- Sheldrake (64°54') - Premiers établissements: vers 1851. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans canton Bailloquet.
- 113.- SheMer Bay (66°32') - Premiers établissements: 1916. Fondation de la paroisse Sacré-Coeur-de-Shelter-Bay en 1926. Erection canonique: 20-1-1948. Voir (88).  
— Territoire: compris depuis 1959 dans la ville de Port-Cartier.
- 114.- Tadoussac (69°39') - Premiers établissements: 1600. Fondation de la paroisse de l'Exaltation-de-la-Sainte-Croix de Tadoussac en 1863. Erection canonique: 12-12-1889. M.C.: 5-5-1863 (n'existe plus). M.V.:10-10-1899 (une partie de la M.C.). M.P.: 13-11-1937 (est annexée à la M.V. le 4 août 1949).  
— Territoire initial: la M.C. comprenait les cantons Saguenay, Tadoussac et Albert. La M.V. est située dans le canton de Tadoussac proclamé officiellement le 20-4-1855.
- 115.- Terra Firma de Mingan - Voir (73).
- 116.- Tête-à-la-Baleine (59°20') - Premiers établissements: 1859. Fondation de la quasi-paroisse de Ste-Anne-de-Tête-à-la-Baleine en 1949. N'a aucune organisation municipale.  
— Territoire: dans canton Gerry.
- 117.- Vieux-Fort (57°49') - Très ancien établissement français appelé Brest au XVIIe siècle. N'a aucune organisation municipale. Habité par une famille eu 1894 (1).  
— Territoire: dans le canton Pontchartrain.  
— Egalement Canton (archipel du Vieux-Fort).  
— Proclamation officielle: 9-7-1907.
- 118.- Washicoutal (archipel de) (61°00') - Canton.  
— Proclamation officielle: 23-11-1908.  
— Territoire: les Iles situées en front des cantons Bissot, Lagorgendière, Lalande et Musquaro.
- Addendum - Côte-Nord du golfe Saint-Laurent - M. sd. : 22-5-1963.**  
— Territoire: les cantons littoraux et insulaires entre les cantons Duval et Brest inclus.
- N.B. Cette liste n'est pas complète. Ont été laissés de côté quelques dizaines d'anciens postes de pêcheurie qui n'ont jamais connu d'organisation d'aucune sorte et ne sont plus aujourd'hui habités de façon continue. Ex.: La Chaloupe, Sheatica, Itamamiou, Biles-Amours, Kecarpoui, etc. Les noms de la plupart de ces postes apparaissent cependant encore sur certaines cartes.

Paul BUSSIERES

(1) - Lettre de l'abbé P. Théberge, citée par Huard.

## PREMIER BLANC ET PREMIÈRE MESSE

Une plaque historique placée au bord de la Belle-Rivière, près du pont qui la traverse aux abords du village de Saint-Gédéon, rappelle le passage du premier blanc à cet endroit, en 1647, et la première célébration de la messe, en 1652. A l'occasion du centenaire de Saint-Gédéon, nous rappelons ces deux faits de l'histoire ancienne des lieux où cette paroisse s'est établie.

Le héros des deux faits est le même : le jésuite Jean Dequen.

En 1647, il venait en ces lieux pour porter secours et consolation à des Indiens de la nation du Porc-Epic que la maladie avait empêchés de se rendre à la mission de Tadoussac et qui étaient campés à l'embouchure de la rivière Métabetchouan. Aucun blanc n'avait jusqu'alors pénétré dans l'intérieur du Saguenay, si ce n'est Champlain, qui s'était rendu à mi-chemin entre Tadoussac et Chicoutimi.

Ayant appris que parmi ces Indiens retenus à Métabetchouan se trouvaient des chrétiens et aussi des néophytes en danger de mourir sans baptême, le père Dequen obtint de se faire conduire pour les visiter. Il a fait lui-même le récit de son voyage, où il déclare être le premier blanc qui l'ait accompli. Nous croyons opportun de le citer en entier.

"Je m'embarquai le 11e de juillet, dans un petit canot d'écorce: nous travaillâmes cinq jours durant, depuis

le point du jour jusqu'à soleil couché, ramant toujours contre les courants ou contre des torrents, qui nous faisaient bander tous les nerfs du corps pour les surmonter. Nous avons rencontré dans ce voyage dix sauts et dix portages, c'est-à-dire que nous nous sommes désembarqués dix fois pour passer d'une rivière à une autre ou d'un courant trop rapide à une autre partie du fleuve plus navigable. Dans ces portages, dont quelques-uns sont d'une lieue et demie, les autres d'une demi-lieue, les autres d'un quart de lieue, il faut porter sur son dos ou sur sa tête et le bateau et tout son équipage par des chemins qui n'ont été faits que pour des bêtes sauvages tant ils sont affreux: il faut franchir des montagnes, passer des précipices cachés dans l'abîme des forêts.

"Nous changeâmes trois fois de rivières. La première où nous nous embarquâmes se nomme le Saguenay: c'est un fleuve profond, il n'y a navire qu'il ne portât: il a quatre-vingts brasses en plusieurs endroits, et pour l'ordinaire il hausse ou baisse de dix à vingt pieds: il est assez large, ses rives sont escarpées de montagnes affreuses, lesquelles se vont abaissant à quinze ou vingt lieues de son embouchure, où il reçoit dans son sein un autre fleuve plus grand que lui qui semble venir de l'ouest (1). Nous voguâmes encores dix lieues au delà de ce rencontre d'eaux, qui fait comme un beau lac . . .

"De cette rivière nous passâmes à une autre appelée Kinngamiß (2), laquelle se décharge dans le Saguenay par des courants et par des précipices affreux. Nous

flmes une lieue et demie, traversant une montagne et une vallée, pour l'aller trouver en un lieu navigable; elle est bien moins rapide que le Saguenay; serpentant à l'Ouest, au Sud et au Nord-Ouest, elle fait un lac qui a plus de quinze de long et quasi demi-lieue de large (3).

"Quittant ce fleuve, nous allâmes chercher à travers les bois la rivière appelée par les Sauvages Kinsgamiche; elle a son lit dans une terre ou une vallée toute plate qui regarde le Nord; ses eaux sont profondes, fort larges et toutes calmes; elles se répandent en quelques endroits par des aulnes et par des broussailles qui nous importunaient au dernier point (4).

"Nous avons navigué contre le courant de l'eau dans les deux précédentes rivières, nous commençons ici à descendre dans le lac Piékouagami, sur les rives duquel habite la nation du Porc-Epic que nous cherchions. Ce lac est si grand qu'à peine en voit-on les rives; il semble être d'une figure ronde; il est profond et fort poissonneux; on y pêche des brochets, des perches, des saumons, des truites, des poissons dorés, des poissons blancs, des carpes et quantité d'autres espèces.

"Il est environné d'un plat pays, terminé par de hautes montagnes éloignées de trois ou quatre ou cinq lieues de ses rives; il se nourrit des eaux d'une quinzaine de rivières environ, qui servent de chemins aux petites nations qui sont dans les terres pour venir pêcher dans ce lac et pour entretenir le commerce et l'amitié qu'elles ont entre elles.

"Nous voguâmes quelque temps sur ce lac et enfin nous arrivâmes au lieu où étaient les Sauvages de la nation du Port-Epic. Ces bonnes gens, nous ayant aperçus, sortirent de leur cabane pour voir le premier Français qui ait jamais mis le pied dessus leurs terres. Ils s'étonnaient de mon entreprise, ne croyant pas que jamais j'aurais eu le courage de franchir tant de difficultés pour leur amour,

"Ils me reçurent dans leurs cabanes comme un homme venu du ciel. L'un me donnait un petit morceau de poisson séché à la fumée, l'autre un peu de chair boucanée; le capitaine me fit présent d'un castor de castor, c'est-à-dire d'une peau de cet animal ouvert seulement par le col, en sorte qu'on dirait que le castor est tout entier. "Voilà, me dit-il, mon Père, pour adoucir les fatigues de ton chemin. Nous ne te saurions exprimer la joie que nous avons de ta venue. Une chose nous attriste: tu viens en une mauvaise saison; nous n'avons point de rets pour pêcher du poisson et les eaux sont trop grandes pour prendre le castor". Il ne faut point parler en ce pays-là ni de pain ni de vin ni de lit ni de maison".

La relation ajoute que "le Père fut trois jours avec eux, confessant les chrétiens, consolant les malades, disposant les vieillards au baptême pour l'été prochain, les assurant que si on les amenait à Tadoussac il les viendrait trouver jusque dans leurs cabanes, ce qui les réjouit au dernier point. "Nous te ferons, lui disaient-ils, une petite église ou une maison de prière pour y célébrer la messe et pour nous y administrer les sacrements. Cette église sera bâtie en deux heures: dix ou douze perches et quatre ou cinq rouleaux d'écorce composeront tout "l'édifice".

"Une chose réjouit le Père avec étonnement, dit la relation: il trouva une grande croix à l'entrée du lac que les chrétiens y avaient arborée pour y aller faire leurs petites dévotions et pour se souvenir de la mort de notre Sauveur. Enfin, après avoir donné toute la consolation qu'il put à ce petit troupeau, il se rembarqua avec ses deux nochers et en trois jours ils firent ce qu'ils avaient fait en cinq, mais ce furent des jours pleins, car ils vogaient depuis trois heures du matin jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Leur vivre était un peu de boucan ou un peu de blé d'Inde, sans autre réconfort que de l'eau toute pure. Si les torrents sont difficiles à franchir en montant, ils sont bien dangereux en descendant, car il ne faut manquer que d'un coup d'aviron pour perdre la vie. Notre Seigneur les conserva dans les dangers qu'ils rencontrèrent

et les rendit à Tadoussac bien las et bien fatigués mais bien joyeux d'avoir donné quelques secours à ces pauvres abandonnés".

Dans son récit le missionnaire ne fait pas mention de la Belle-Rivière, que les Indiens appelaient Koushpaigane, et il ne dit pas expressément que c'est par là qu'il est entré dans le lac Piékouagami, mais on peut le conclure avec une suffisante certitude par la forme de son récit. C'était d'ailleurs la route ordinaire des Indiens et la plus rapide. Il y passa donc deux fois, à trois ou quatre jours d'intervalle, en ce voyage où il découvrit "le lac que les Sauvages appellent Piékouagami et que nous avons nommé le lac de Saint Jean", dit la relation.

Le père Jean Dequen devait revenir deux fois en ces lieux: dans l'été de 1650, où il faillit périr sur le lac, et dans celui de 1652, où il fonda la mission régulière au poste de Métabetchouan. C'est au cours de ce dernier voyage qu'il célébra la messe près de l'embouchure de la Belle-Rivière. Citons encore le fait tel qu'il le rapporte lui-même.

"Je m'embarquai pour cette mission le 1<sup>er</sup> de mai, en la compagnie de douze canots qui s'en allaient en traite, c'est-à-dire en marchandise vers les peuples de ce beau lac. Je ne manquais point tous les matins et tous les soirs de faire les prières publiques, où assistaient tous les Sauvages. . .

"Le soir du même jour, vingtième de mai, nous arrivâmes sur les rives du lac de Saint Jean, où nous trouvâmes trois cabanes dans lesquelles il y avait bon nombre de malades qui n'attendaient que ma venue pour mourir contents. Ils avaient passé tout l'hiver dans de grandes douleurs, qui leur avaient causé une langueur mortelle. Sitôt qu'ils m'aperçurent, la joie qui frappa leur cœur ouvrit leurs yeux et épanouit leur visage. "Ounakou ma ka miehakhein, ô que voilà qui va bien que tu sois arrivé! "que tu nous sois venu voir devant notre mort! Il est averti de notre maladie, disions-nous; il nous a dit: Je les irai voir; nous avions cette pensée de toi: il ne ment point, il viendra nous confesser, il viendra nous donner celui qui est mort pour nous. Enfin te voilà venu. Nous sommes tous prêts à nous confesser, mais tu es las, repose-toi, tu as bien travaillé; voilà du poisson et de la chair de castor que nous avons pris dans cette rivière prochaine, reprends tes forces. Dieu nous conservera la vie jusqu'à demain et tu nous confesseras, tu diras la sainte messe et tu nous communieras, et puis nous mourrons en paix". La simplicité de ce peuple est aimable.

"Le lendemain, vingt-et-unième jour du même mois, les chrétiens bâtirent une église, qui fut en état d'y dire la sainte messe en moins de deux heures. Ils sont allés à planter des perches pour faire une cabane, ronde ou carrée. Ils couvrirent ces perches de leurs robes et de leurs catalogues, et voilà le bâtiment dressé. J'y célébrai la sainte messe; j'entendis la confession de tous les chrétiens, je donnai la sainte communion à tous ceux qui en étaient capables. Nous fîmes l'action de grâces publiquement; nous chantâmes des cantiques spirituels. Les sains et les malades étaient ravis de voir leur pays honoré et eux fortifiées par des mystères si adorables. . .

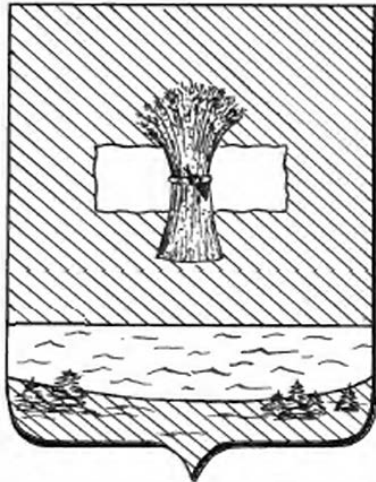
"Le vingt-deuxième de mai nous traversâmes le lac, par un temps le plus doux et le plus agréable du monde. . ."

La plaque historique rappelant ces deux faits a été érigée en 1947 par la Société Historique du Saguenay avec le concours de citoyens de Saint-Gédéon.

Victor Tremblay, p.d.

- (1) Il s'agit de la baie des Hahas.
- (2) La rivière Chicoutimi, mieux désignée par le nom du lac Kénogami, dont elle est une des décharges. On y faisait sept portages.
- (3) Le lac Kénogami.
- (4) Kénogamicbiche est un lac; la partie embarrasée par les aulnes est la rivière des Aulnaies, qui conduit à la Belle-Rivière.

## SAINT-GÉDEON



PROGRÈS ET FIDÉLITÉ

Saint-Gédéon fête son centenaire en 1964. Ses débuts, silencieux et austères, appartiennent à cet âge héroïque qui a vu naître, sur les bords du lac Saint-Jean, Roberval, Chambord, Saint-Jérôme, Alma, Saint-Prime, Saint-Félicien.

Les premiers pionniers du canton Signay, Célestin Laplante et Olivier Derouin, vinrent en 1862 préparer leur établissement au bord de la Belle-Rivière et ils s'y installèrent avec leurs familles en 1864. Trois familles, celles de Joseph Morel, Adolphe Lindsay et Pierre Lindsay, vinrent peu après se fixer aux Iles, et en 1868 arrivèrent cinq nouvelles familles qui se placèrent en divers endroits entre les deux premiers groupes, celles de Vital Fortin, Etienne Coulombe, Georges Murray, Hippolyte Lessard et Joseph Lessard.

Le grand feu de 1870 a respecté le territoire du canton Signay excepté la partie voisine de la Belle-Rivière, où une seule maison a été épargnée, le camp de Didier Minier dit Lagacé.

La localité fut d'abord appelée GRANDMONT, du nom de la petite rivière qui la traverse. Le nom de SAINT-GEDEON lui a été donné à la demande du ministre Gédéon Ouimet, qui avait visité les colonies du Lac Saint-Jean en 1869 et qui aida plus tard celle de Grandmont à se donner des écoles. Cependant le patron de la paroisse est saint Antoine.

La première chapelle fut construite en 1872. Le premier curé résidant, l'abbé Onésime Tremblay, y arriva le 25 août 1880. La chapelle fut détruite par le feu en décembre 1882; la salle publique aménagée en chapelle brûla à son tour en 1887, et l'église qui la remplaça brûla en 1897. L'église actuelle a été bénite le 20 juillet 1898 et le carillon de trois cloches en même temps.

La première école fut ouverte en février 1872; l'institutrice était Jessie Fortin, fille du colon Vital Fortin. La commission scolaire fut établie en 1875. Les religieuses du Bon-Conseil sont arrivées le 13 septembre 1903.

La municipalité, érigée d'abord en 1876 sous le nom de "Partie sud et sud-ouest du Canton Signay", fut érigée de nouveau le 19 mai 1886 sous le nom de "Saint-Gédéon" mais ne reçut approbation que le 9 décembre 1887. La municipalité du Village a été érigée en 1916.



Parmi les personnalités marquantes de Saint-Gédéon, il faut mettre en tête Joseph Girard. Homme instruit et entreprenant arrivé en 1880 avec sa famille, il s'est fait colon, a ouvert la première fromagerie en 1887, organisé un cercle agricole en 1893, un réseau de téléphone, sur plan coopératif dans la localité et dans plusieurs autres, suggéré et encouragé l'élevage du cheval et du mouton dans la région, les expositions agricoles et les fermes de démonstration, etc. Il a été député à la Législature provinciale de 1892 à 1900 et à la Chambre des Communes de 1900 à 1917.

Localité agricole, Saint-Gédéon possède aussi des belles carrières de granit qui sont exploitées depuis une trentaine d'années. Sa population, calme et laborieuse, compréhensive et pondérée, se chiffre actuellement à 1800 habitants.

## SAINT-PRIME

Saint-Prime a cent ans d'existence. Son établissement est dû à l'initiative de l'abbé Grégoire Tremblay, curé de Beauport, qui avait acquis plusieurs lots dans le canton Ashuapmouchouan en vue d'y établir un certain nombre de ses paroissiens. Sa première recrue fut un jeune homme de l'île d'Orléans, François Lapierre. Après le travail préliminaire commencé à l'automne de 1862, Lapierre s'installait à demeure, au printemps de 1864, sur le lot numéro 11 du rang 1 dans le canton Ashuapmouchouan. D'autres, la plupart de Beauport, vinrent le rejoindre les années suivantes et ainsi se forma une colonie pauvre mais active et déterminée.

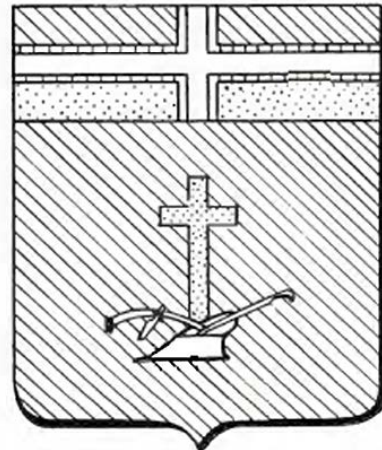
Visitée à partir de 1863 par le curé de Roberval, l'abbé Prime Girard, la colonie reçut le patronyme de Saint-Prime. La mission était donnée dans la maison de François Lapierre. Celle-ci fut la seule épargnée par le feu du 19 mai 1870 dans le territoire de Saint-Prime.

En 1871 eurent lieu la construction de la première église et du presbytère et l'arrivée du premier curé, l'abbé Elzéar Auclair. La deuxième église fut construite en 1879, et le temple actuel, achevé en 1909, fut béni le 11 août. Le carillon, de quatre cloches, et l'argue furent bénits en même temps.

La municipalité fut érigée en janvier 1872, le premier conseil formé le 10 février 1873, le territoire de Saint-Félicien détaché en 1880 et la municipalité du village le 20 juin 1923.

La municipalité scolaire date de 1872. Les religieuses du Bon-Conseil y enseignent depuis 1911.

Le téléphone y fut installé par une compagnie locale en 1919. Le chemin de fer s'y rendit en 1917.



JE CULTIVE DIEU FAIT CROÎTRE

Parmi les citoyens remarquables de Saint-Prime, qui dès l'origine comptaient nombre de gens instruits, il convient de mentionner Elie Saint-Milaire, arrivé en 1871, qui remplit des fonctions importantes dans la localité et qui fut député des comtés unis de Chicoutimi et Saguenay de 1881 à sa mort, le 12 mai 1888.

Saint-Prime possède actuellement une population de 2,240 habitants. De caractère essentiellement agricole, la localité possède tous les organismes d'ordre religieux, municipal, économique, éducationnel, social, artistique et autres répondant aux besoins de sa population.



1904

SOIXANTE ANS

1964

La maison

*Adelard Tremblay et Fils Limitée*

a maintenant soixante années de service  
consacrées à la protection de ses clients.

Téléphone  
543-1511

● Robert Tremblay, courtier d'assurance agréé ●

110 est. rue Racine  
CHICOUTIMI

Hommages

de

**La Coopérative Agricole**

de

CHICOUTIMI

Les foyers sont bien chauffés grâce à

**RAYMOND DELISLE**

Huile à Chauffage

**542-4538**

22 rue St-Jean-Baptiste

Jonquières

*Sur la scène de l'actualité... et de la popularité...**H. Léonard & Fils, Inc.*

EN BAS DE LA COTE

Nouveautés

Angle Racine et Morin

CHICOUTIMI

**La Librairie Régionale, Inc.**

461 est. rue Racine — Chicoutimi

**Ameublements, machines et accessoires de bureaux**

357 est. rue Racine — Chicoutimi



**Gagnon**  
Frères  
MEUBLES ET NOUVEAUTES  
CHICOUTIMI



1964

*Soixante  
années  
de progrès*



1904

*au service  
du public*

Une expérience de quatre générations

**AUBIN & FILS**

ENR.

Directeurs de Funérailles

Trois salons à votre service

AMBULANCE

**543 - 3331**

412 est. rue Jacques-Cartier - CHICOUTIMI

LA MAISON DE CONFIANCE

**Lajoie**  
& Frère  
EST.

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- COUVERTURE
- VENTILATION
- BRULEURS A L'HUILE
- AIR CLIMATISE

46 ouest. rue Jacques-Cartier  
CHICOUTIMI



Depuis 1838

# PRICE

*un nom du Saguenay*

La Compagnie Price Limitée

Hommages de



Justin MALTAIS, L.Ph., prop.  
28 est, rue Racine  
CHICOUTIMI  
et de



Maurice LAGACE, L.Ph., Co.-prop.  
447 est, rue Racine  
CHICOUTIMI

Le pain

*Rayon Soleil*

*illumine les repas...*

**La Boulangerie Francis Bouchard  
Ltée**

319 rue Richard — Jonquière

*Frudette, Bergeron, Cain & Simard*

AVOCATS

110 EST. RUE RACINE

CHICOUTIMI



Hommages d'une industrie régionale



LAITERIE DE CHICOUTIMI LTÉE

TROIS GRANDES  
SALLES DE RÉCEPTION

Hôtel Saguenay

L'excellence de notre cuisine  
est la raison de  
notre popularité.

180 RUE SALABERRY

CHICOUTIMI



une  
entreprise  
de chez-nous  
operant  
des magasins  
de variétés  
dans  
3 PROVINCES  
du CANADA

# LES MAGASINS CONTINENTAL LTÉE



Plus de soixante années d'expérience . . .  
Plus de soixante années de service . . .

## Ovide Guay & Fils

ENTREPRENEURS

Plomberie - Chauffage - Couverture

320. AVENUE HOTEL DE VILLE

CHICOUTIMI

Au Saguenay qui construit . . .



Boulevard Lamarche

CHICOUTIMI

. . . fournit les meilleurs matériaux